

Publication de
l'Observatoire
Régional de
l'Agriculture
Biologique en
Auvergne-Rhône-
Alpes (ORAB AuRA)

Edition 2019
Repères
2017-2018



L'AGRICULTURE BIO EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Les chiffres
de la production,
transformation
et distribution

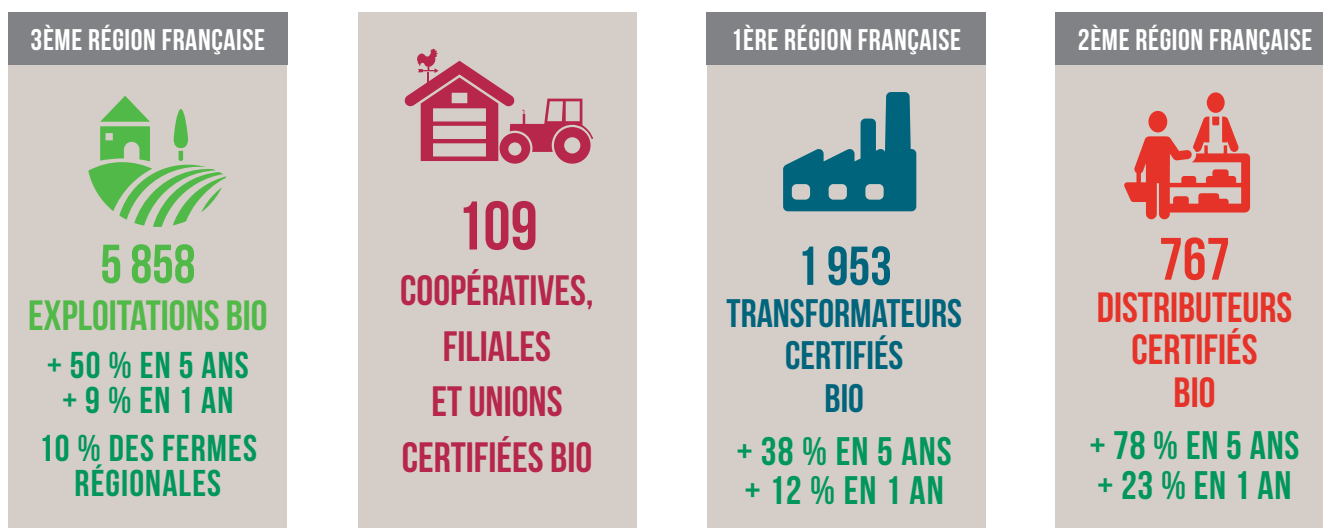


CHIFFRES CLÉS 2018

Auvergne-Rhône-Alpes

3^{ème} région française en agriculture biologique

(Source : Agence bio – OC)



LES CHIFFRES CLÉS correspondent aux surfaces et cheptels conduits en bio, soit la somme des productions certifiées bio et en cours de conversion.

LES CHIFFRES CLÉS présentés sont ceux disponibles à la date de parution du mémento et à défaut l'étude a retenu les données 2017.

SOMMAIRE

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE RÉGIONALE

L'agriculture biologique régionale	4
La 3 ^{ème} région française en agriculture biologique	4
Les nouvelles fermes bio	6
Les perspectives	9

LES ACTEURS DE LA COLLECTE ET DE LA TRANSFORMATION ET LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION

Les acteurs de la collecte, de la transformation et les circuits de distribution	10
La bio au sein des coopératives régionales	10
Les entreprises agroalimentaires de transformation	11
La distribution de produits biologiques	12
Les débouchés de la restauration collective	13

DES FILIÈRES BIO RÉGIONALES DYNAMIQUES

Les dynamiques des filières bio régionales	14
Les produits laitiers	15
Le lait de vache	15
Le lait de chèvre et de brebis	16
Les filières viandes	18
La viande bovine	18
La viande ovine	19
La viande porcine	20
Les volailles de chair	21
Les oeufs	22
Organisation des filières viandes et oeufs	23
Les grandes cultures : céréales, oléo-protéagineux et légumes secs	24
Les légumes	25
Les fruits	26
Les fruits frais	26
Les fruits à coque	26
Organisation des filières végétales	27
Le vin	28
Le miel	29
Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)	30



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE RÉGIONALE

La troisième région française en agriculture biologique

5 858 EXPLOITATIONS BIOLOGIQUES ET EN CONVERSION VERS L'AB
3^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE EN NOMBRE DE FERMES BIO
10 % DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DE LA RÉGION
+ 50 % EN 5 ANS, + 9 % EN 1 AN

Sources : Agence bio/OC 2018 ; estimations à partir des notifications Agence bio ; Mémento de la statistique agricole, édition 2018, Agreste Auvergne-Rhône-Alpes

UNE FORTE PROGRESSION DES SURFACES CULTIVÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

251 776 ha en bio avec :

- **195 357 ha certifiés bio**
- + 21 % sur 1 an et + 50 % sur 5 ans**
- **56 419 ha en conversion**

Surfaces certifiées biologiques ou en conversion
: 9 % de la SAU totale de la région

Sources : Agence bio/OC 2018 ; Mémento de la statistique agricole, édition 2018, Agreste Auvergne-Rhône-Alpes

DES SURFACES AGRICOLES PLUS PETITES CHEZ LES EXPLOITATIONS BIO

Surface agricole moyenne par exploitation :

- **43 ha** pour les fermes biologiques et en conversion
- **54 ha** pour l'ensemble des fermes

Sources : Agence bio/OC 2018 ; Mémento de la statistique agricole, édition 2018, Agreste Auvergne-Rhône-Alpes

DES FERMES SOUVENT CERTIFIÉES BIO POUR L'ENSEMBLE DE LEURS PRODUCTIONS

3 exploitations bio ou en conversion sur 4, certifiées bio pour l'ensemble de leurs productions.

1 exploitation sur 4 est mixte : une partie de sa production est en agriculture conventionnelle, pour des raisons techniques ou de débouchés spécifiques. Il peut s'agir par exemple d'arboriculture, selon les espèces et les variétés, de grandes cultures ou encore d'ovins ou de bovins allaitants.

Sources : Agence bio/OC 2017 ; FRAB AuRA

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, PRODUCTRICE D'EMPLOIS

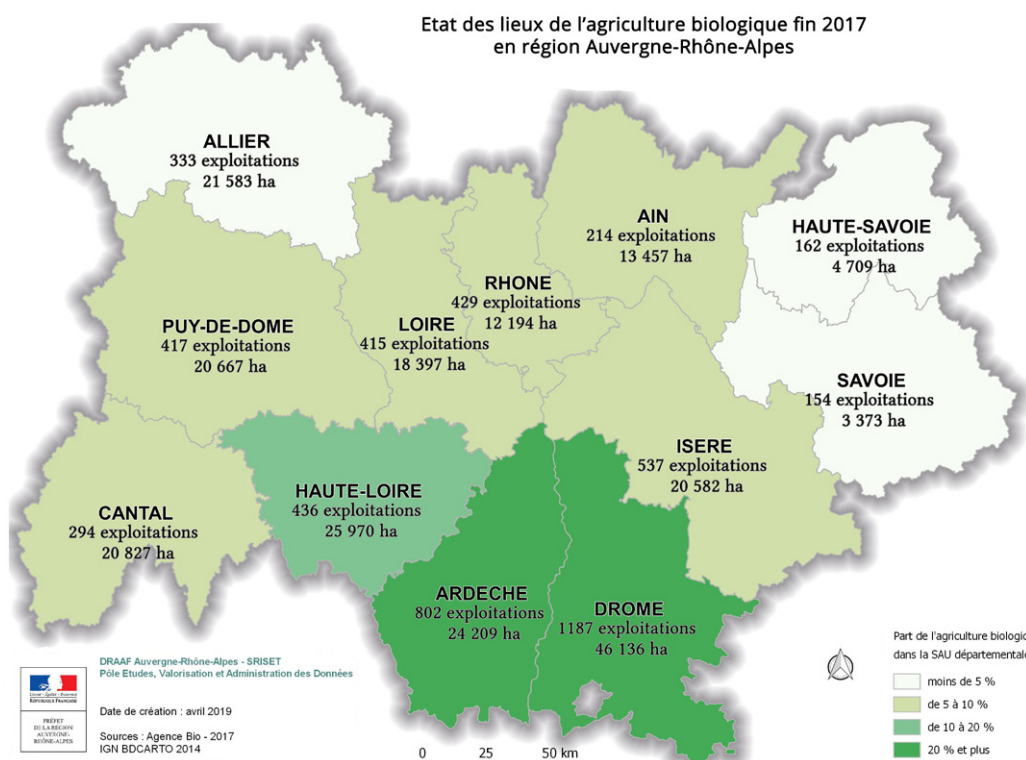
Une main d'œuvre permanente par ferme plus élevée en bio : 1,5 UTA (unité de travail annuel) par exploitation bio en ex-Auvergne (1,3 en conventionnel) et 2,3 UTA par exploitation bio en ex-Rhône-Alpes (1,4 en conventionnel).

L'application du cahier des charges de l'AB, notamment l'absence de recours aux herbicides, peut augmenter le temps de travail pour une production donnée, donc impliquer un surcroît de main d'œuvre. Les productions fruitières, le maraîchage ou les élevages avec transformation de produits à la ferme qui nécessitent une main d'œuvre importante sont aussi plus fortement représentés en bio.

10 % des actifs permanents travaillent en exploitation bio : 11 190 actifs permanents fin 2017

Sources : estimations à partir d'Agreste Auvergne-Rhône-Alpes / RGA 2010

UNE PRÉSENCE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE CONTRASTÉE SELON LES DÉPARTEMENTS



DES FERMES QUI PRATIQUENT SOUVENT LA VENTE DIRECTE

1/3 des exploitations bio ont une activité de transformation des produits dans une recherche de valorisation

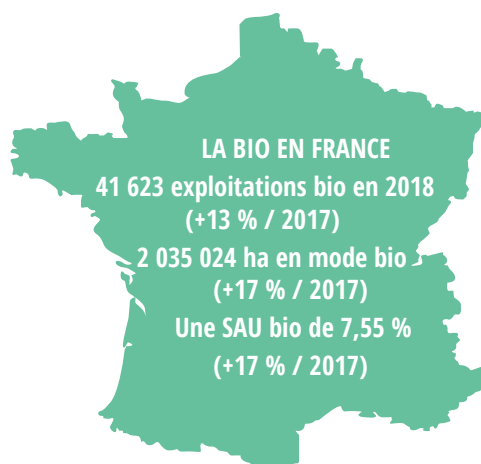
9 fois sur 10 la transformation des produits est associée à la vente directe aux consommateurs.

56 % des fermes bio pratiquent la vente directe : principalement à la ferme et sur les marchés, mais aussi dans les points de vente collectifs et les systèmes de paniers.

La vente directe est souvent complémentaire d'autres circuits de commercialisation. Sur une même exploitation, ce n'est pas toujours le débouché majoritaire. Les consommateurs et les producteurs apprécient la proximité, les uns pour être rassurés sur la provenance et la qualité de leur alimentation, les autres pour valoriser leurs métiers. La vente directe permet une valorisation économique intéressante des produits, pour les fermes bio, qui ont des coûts de production plus élevés.

LA DRÔME, 1ER DÉPARTEMENT FRANÇAIS EN NOMBRE DE FERMES BIO,

du fait de sa production historique en bio, Drôme et Ardèche en tête avec plus d'un tiers des fermes bio d'Auvergne-Rhône-Alpes. Le nombre de fermes bio progresse dans tous les départements mais à différentes vitesses. Cantal, Loire et Rhône sont ceux qui ont connu la plus forte progression en nombre de fermes bio ces cinq dernières années (plus de 70 %). Dans les départements savoyards, l'agriculture biologique est moins développée, la production étant davantage tournée vers les AOP fromagères. ■



Pour en savoir plus et consulter les données :
<http://www.agencebio.org/les-donnees>
<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Agreste-References>

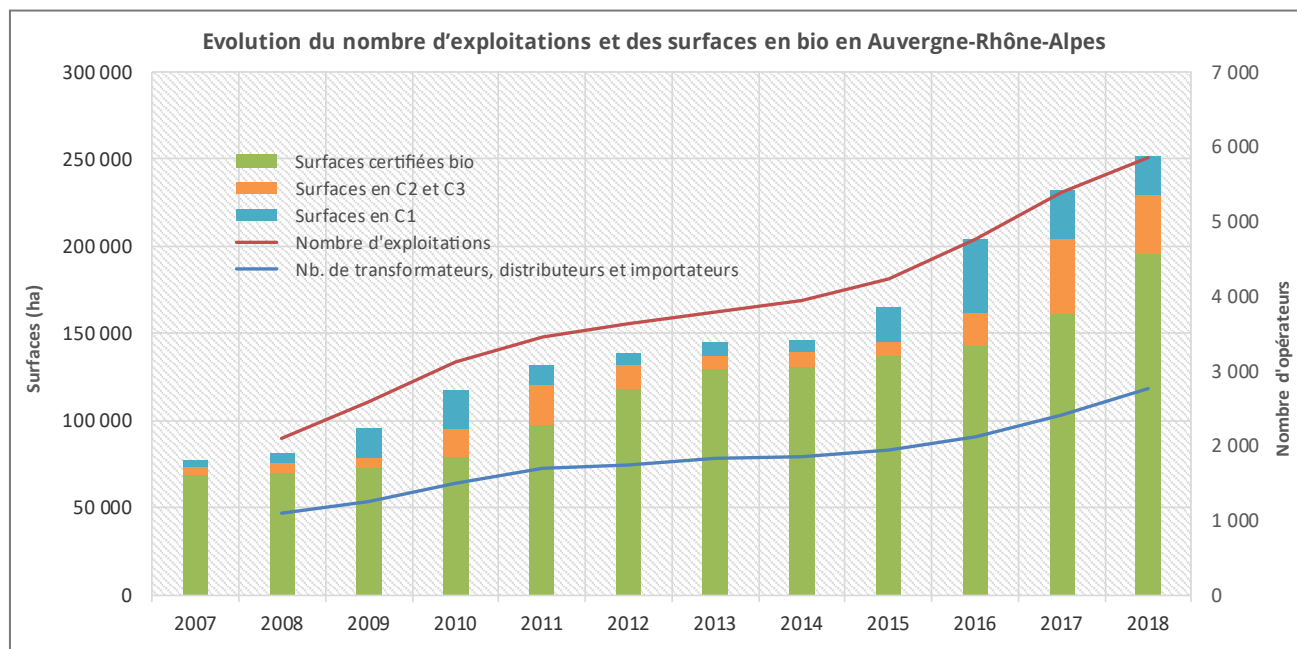
Sources : estimations à partir des notifications Agence bio ; FRAB AuRA

Les nouvelles fermes bio

UN DÉVELOPPEMENT QUI CONCERNE TOUTES LES PRODUCTIONS

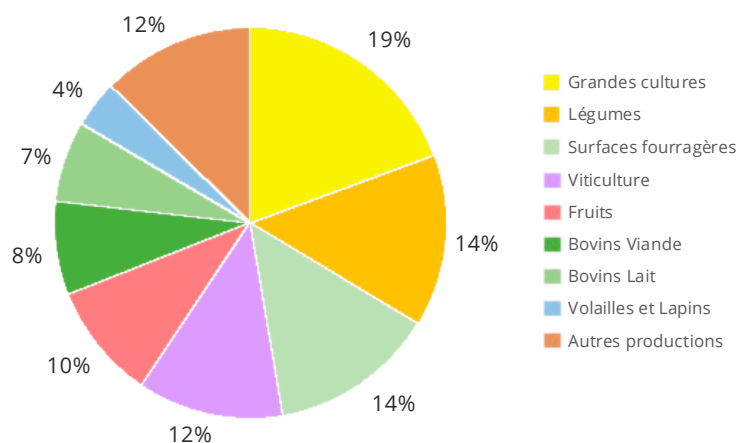
Record pour le développement de la bio ces 3 dernières années, tant sur le plan national que régional. Les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à faire le choix de ce mode de production.

Source : Agence bio/OC



Répartition des fermes nouvellement engagées en agriculture biologique en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2016 et 2018 selon leur production principale

Source : Réalisation FRAB AuRA d'après les notifications Agence bio.



Parmi les producteurs qui ont choisi l'agriculture biologique ces trois dernières années, la moitié d'entre eux se sont installés directement en bio. Dans l'autre moitié des cas, ils ont réalisé une conversion de la ferme après leur installation.

L'agriculture bio progresse dans toutes les productions, mais pour certaines le développement est particulièrement rapide.

En 2016, de nombreux engagements bio en bovins lait ont été constatés, puis un peu moins de conversions en 2017 et 2018.

En 2016 et 2017, une dynamique de conversion est aussi observée en élevage bovins viande.

En grandes cultures, accélération en 2018 de la dynamique de conversion observée en 2016 et 2017.

En maraîchage, renforcement de la dynamique d'installation bio en 2017 et 2018.

En 2018, des engagements nombreux des producteurs de fruits et des viticulteurs.

Ces tendances régionales sont similaires au niveau national.

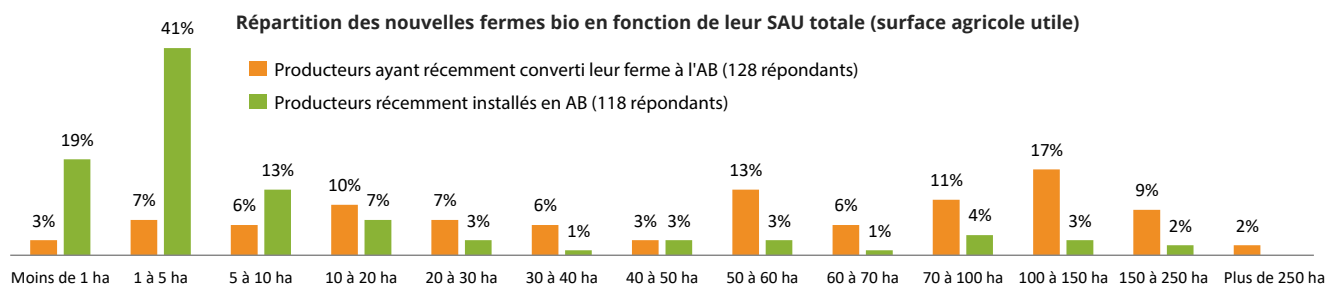
Source : FRAB AuRA à partir des notifications Agence bio

A noter : parmi les fermes ayant comme production bio principale les surfaces fourragères, se trouvent des élevages de vaches laitières ayant converti à l'AB les productions végétales avant le troupeau (conversions non simultanées).

DES SURFACES TRÈS VARIABLES SELON LES FERMES

Taille moyenne des fermes des nouveaux installés en bio : 20 ha.

Producteurs qui se sont convertis : 72 ha de SAU en moyenne.



UN CHOIX LARGEMENT MOTIVÉ PAR L'ÉTHIQUE

Le choix de l'AB est largement motivé par l'éthique afin de contribuer à la préservation de l'environnement et de la santé humaine tout en respectant le bien-être animal. De plus, le label AB est envisagé comme une solution pour pérenniser les exploitations.

Les producteurs recherchent une meilleure valorisation économique des produits en accédant à des marchés plus rémunérateurs et plus stables,

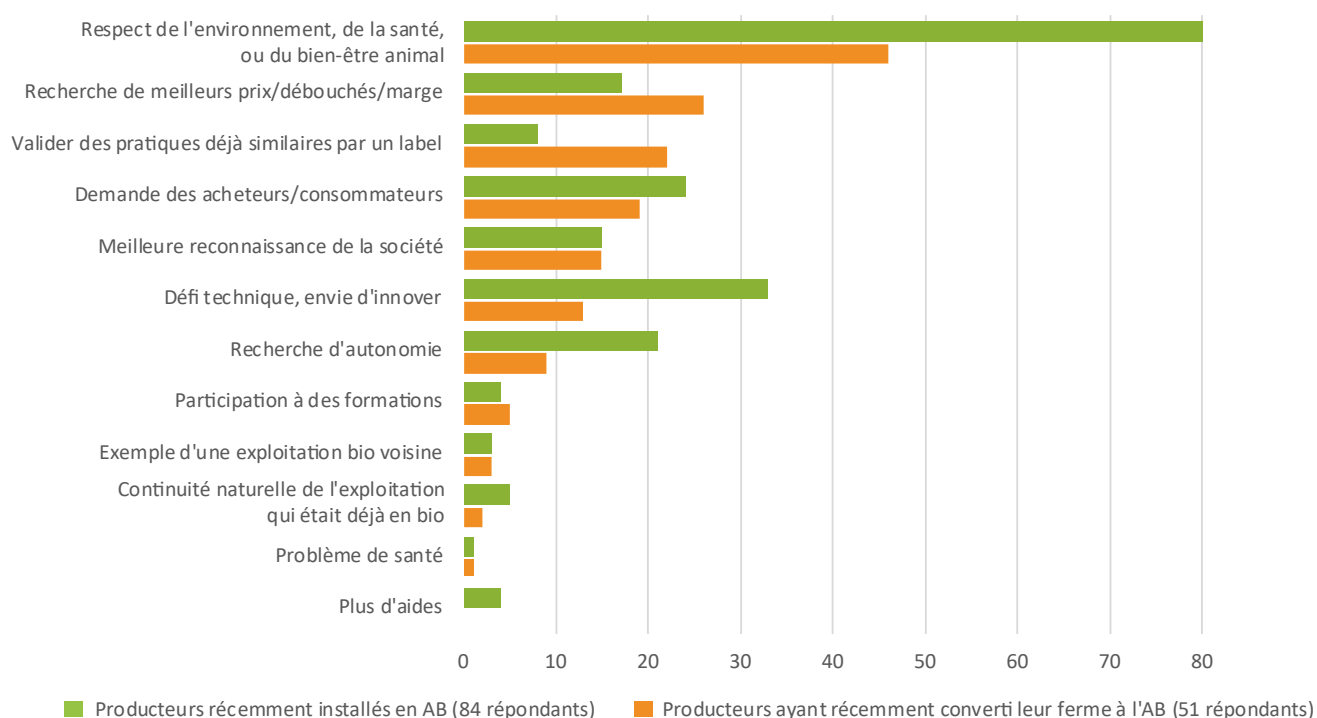
répondant à la demande des consommateurs. Dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques, le passage en bio est aussi lié aux défis techniques et à la recherche d'autonomie et de résilience des systèmes. Des dynamiques collectives autour de pratiques innovantes permettent de s'appuyer sur des producteurs bio plus expérimentés.

Source : enquête FRAB AuRA

L'accès au foncier est difficile dans la région, ce qui peut expliquer les installations sur des surfaces relativement petites. De plus, les installations en bio sont fréquentes chez des maraîchers, des producteurs-cueilleurs de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) ou de petits fruits, ou encore chez des apiculteurs, sur parfois moins de 1 ha. Les conversions à l'AB, quant à elles, sont observées dans des exploitations de taille variable mais souvent dans des systèmes de polyculture-élevage, de plus grande taille.

Source : enquête FRAB AuRA

Pourquoi avoir fait le choix de l'AB ? (4 réponses maximum par producteur)



UNE DYNAMIQUE D'INSTALLATION ET DE TRANSMISSION EN BIO

L'âge moyen des producteurs récemment installés en agriculture biologique est estimé à 40 ans. Ils sont relativement nombreux à être âgés de 40 ans ou plus (42 % d'entre eux), bien que l'aide à l'installation ne leur soit plus accessible. Les personnes en reconversion professionnelle, qui s'installent plus tardivement en agriculture, font souvent le choix de l'agriculture biologique.

Source : enquête FRAB AuRA

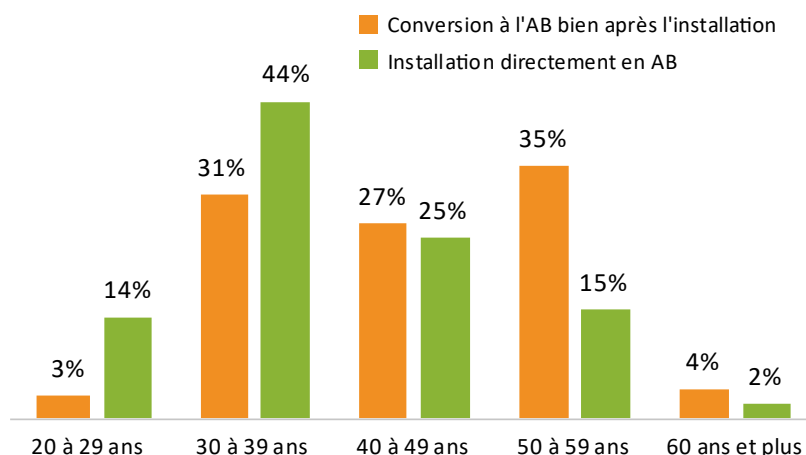
D'une manière générale, l'agriculture biologique représente une forte part des installations aidées dans la région : 29 % des dotations

Jeunes Agriculteurs (DJA) en 2018. Cette part est en augmentation (23 % de projets bio en 2017) et reste variable selon les départements. Source : Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne Rhône-Alpes

Source : Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne Rhône-Alpes

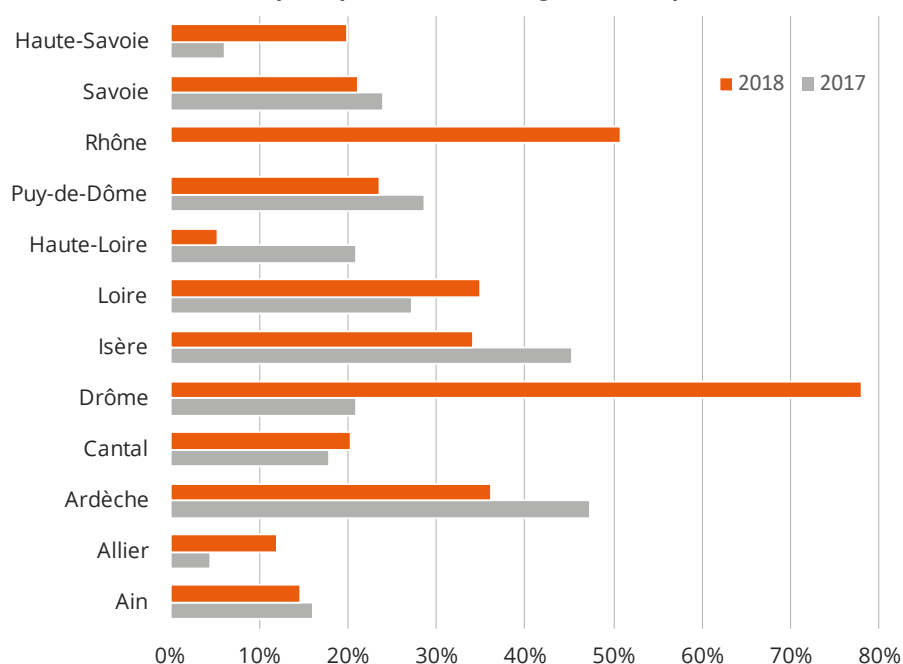
Age des producteurs récemment engagés en agriculture biologique en Auvergne-Rhône-Alpes

Source : enquête FRAB AuRA



Estimations de la FRAB AuRA à partir des réponses de 119 producteurs installés directement en AB et de 127 producteurs ayant converti leur ferme à l'AB, entre 2016 et 2018.

Part des projets bio parmi les Dotations Jeunes Agriculteurs (DJA) par département en Auvergne-Rhône-Alpes



Les perspectives

L'âge moyen des producteurs ayant récemment démarré une conversion bio est estimé à 46 ans. 39 % d'entre eux ont 50 ans et plus. L'agriculture bio semble être considérée comme un atout pour faciliter la transmission d'une exploitation.

La problématique du renouvellement des générations est présente dans la région avec un âge moyen des agriculteurs (bio et non bio) qui s'élevait à 48 ans en 2010 et qui pourrait atteindre 53 ans en 2020.

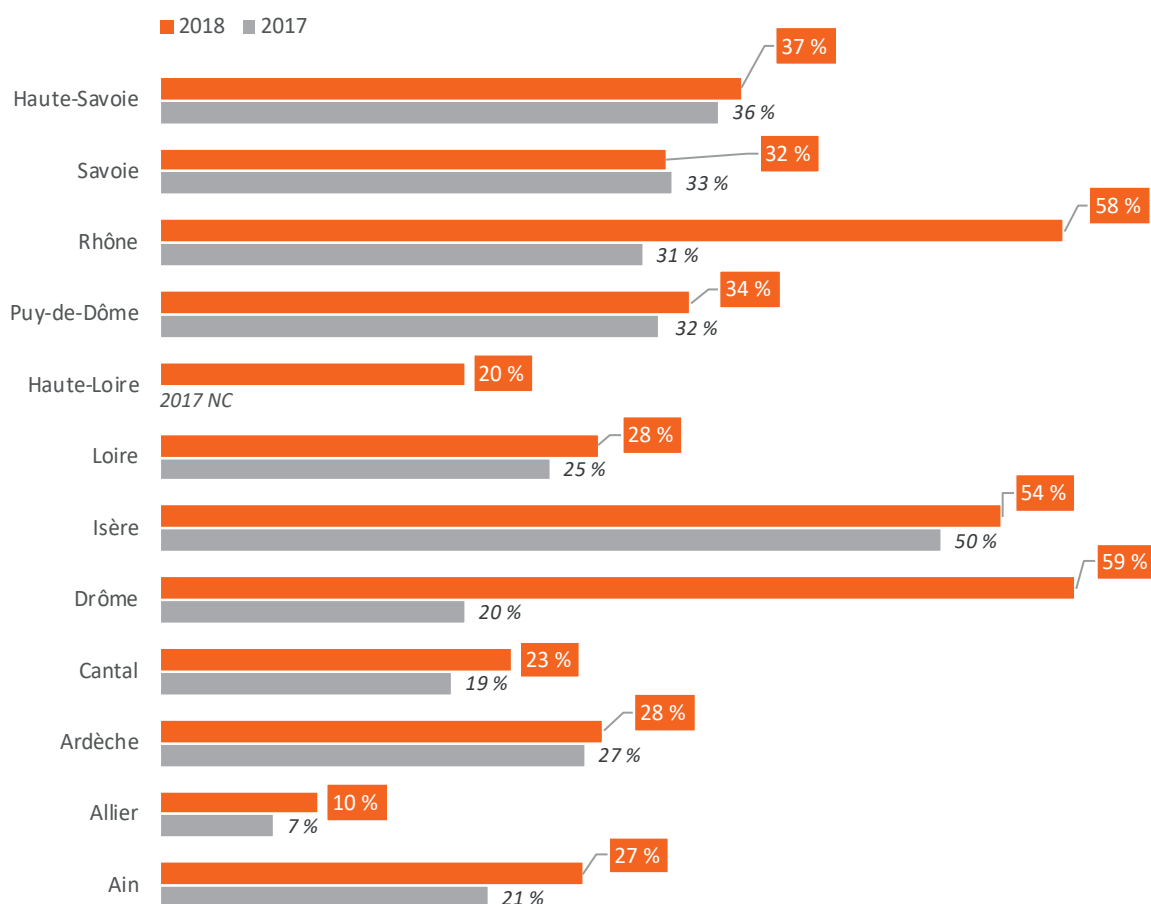
Le développement de l'agriculture bio devrait se poursuivre dans les

prochaines années, car ce mode de production fait fréquemment partie des projets des candidats à l'installation.

36 % des projets enregistrés dans les points accueils installation (PAI) en 2018 sont bio, soit plus qu'en 2017 (29 % de projets bio). La part des projets bio est variable selon les départements, mais le nombre de candidats en réflexion sur la bio en 2018 augmente dans tous les départements, par rapport à 2017.

Sources : Agreste-Auvergne-Rhône-Alpes ; enquête FRAB AuRA ; Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne Rhône-Alpes

Part des projets bio dans les Points Accueil Installation
par département en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne Rhône-Alpes



LES ACTEURS DE LA COLLECTE, DE LA TRANSFORMATION ET LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION

La bio au sein des coopératives régionales

UN IMPORTANT MAILLAGE RÉGIONAL

**PRÈS D'UNE COOPERATIVE¹ SUR TROIS A
UNE ACTIVITÉ BIO EN 2018 :
109 ENTREPRISES, DONT 38 FILIALES ET 6
UNIONS DE COOPERATIVES (HORS
COOPERATIVES DE SERVICE ET
D'APPROVISIONNEMENT).
CE CHIFFRE EST STABLE CES 3 DERNIÈRES
ANNÉES.**

Implantées historiquement dans la région, les coopératives contribuent activement à l'organisation et à la structuration des filières biologiques en réponse à une demande des coopérateurs et aux attentes des marchés qui continuent de croître. Sur le plan technique, elles accompagnent les producteurs en conversion. Sur le plan économique, elles cherchent à sécuriser les débouchés et à créer de la valeur ajoutée sur le territoire grâce à la transformation des produits qu'elles collectent.

Des coopératives certifiées bio sont présentes dans toutes les filières de production régionales. La **répartition géographique** des coopératives bio est à l'image du poids de la production bio dans les territoires : plus de la moitié des coopératives drômoises sont engagées en bio, soit près d'un tiers des opérateurs coopératives de la région.

Le maillage est plus faible sur les départements des Savoie et de l'Ain : si les coopératives sont nombreuses sur ces départements et très engagées dans les filières de qualité (AOP/IGP), moins de 10 % ont fait le choix de la bio. Par ailleurs, au moins trois opérateurs coopératifs dont le siège est situé dans les régions voisines ont aussi une activité bio significative en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le **rayon de collecte** varie d'une coopérative à l'autre. Certaines collectent sur un territoire de quelques dizaines de km², là où d'autres s'étendent sur presque toute la région. Plus de 60% des rayons de collecte des coopératives sont supérieurs à 50 km en bio, du fait de la faible densité des producteurs bio malgré les fortes dynamiques de conversions ces dernières années.

¹Une coopérative agricole est une entreprise créée et gouvernée par des agriculteurs pour mutualiser des moyens de production, de transformation et de commercialisation. Les agriculteurs sont à la fois propriétaires de leur coopérative et fournisseurs en productions animales ou végétales.

DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT VARIÉES

Une dizaine de coopératives sont exclusivement tournées vers la bio.

D'autres sont avec une filiale bio spécialisée ou intègrent une production progressivement bio.

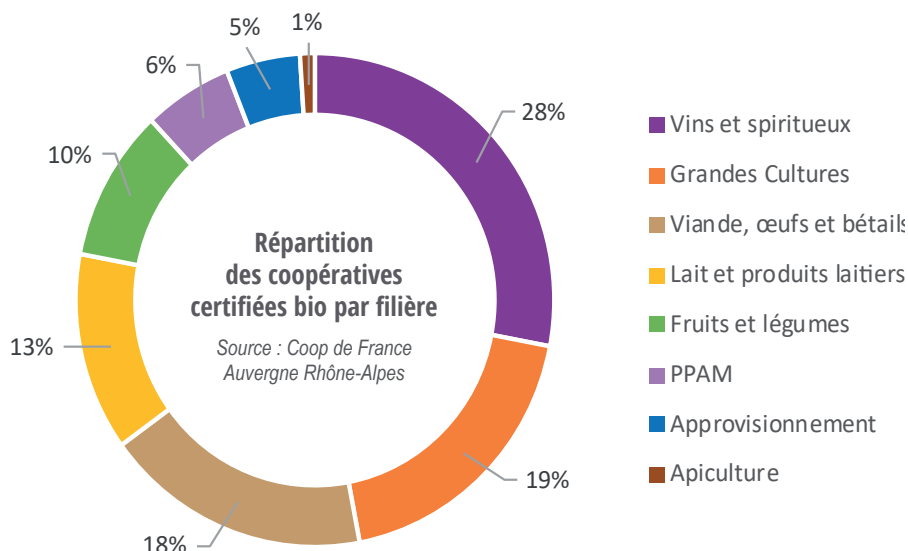
La **part du bio dans le chiffre d'affaires** des coopératives et de leurs filiales varie de 1% à 100%. La part du bio dans le chiffre d'affaires des coopératives mixtes est en sensible progression, ce qui témoigne de la consolidation effective de l'activité.

Des volumes bio collectés en progression dans toutes les filières entre 2015 et 2018

Les coopératives ont contribué à valoriser les productions issues de la forte dynamique de conversion et se préparent à collecter et transformer des volumes bio de plus en plus important. Ainsi, une dizaine de coopératives projette de développer de nouvelles filières bio à court ou moyen terme.

Une diversité importante des circuits de commercialisation pour les coopératives

Celles-ci valorisent les produits bio en moyenne sur 3 circuits différents. Une part importante des volumes bio est commercialisée auprès d'opérateurs intermédiaires (industries agroalimentaires, artisans, grossistes, négociants...). Parallèlement, plus d'une coopérative sur deux est aussi présente sur le marché de la grande distribution. Le segment de la restauration hors domicile est encore très minoritaire en volume. Enfin, on peut noter que la vente directe est chaque année davantage plébiscitée par les coopératives : historiquement très présente dans les caves coopératives qui pratiquent la vente au caveau, elle se développe aussi dans les autres productions végétales et dans certaines coopératives d'élevage (produits carnés ou laitiers).



Les entreprises agroalimentaires de transformation

LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, UNE TERRE D'INNOVATION BIO

**1 953 TRANSFORMATEURS BIO EN 2018
+ 252 NOUVEAUX TRANSFORMATEURS ENGAGÉS**

La part des produits bio poursuit sa progression au sein des achats des ménages, tandis que les distributeurs se questionnent pour attirer et fidéliser leurs clients. Dans ce contexte dynamique, les transformateurs bio doivent, plus que jamais, innover et se différencier de l'offre existante.

Les entreprises régionales lancent de nouveaux produits en mettant en application les tendances actuelles : la demande croissante pour des produits végétariens (boulettes et galettes de légumineuses bio par exemple) et pour des produits alliant plaisir et santé (comme des sodas bio à partir de plantes alpines riches en antioxydants, vitamines et sels minéraux ou encore des biscuits sucrés et salés bio sans gluten, sans lactose, sans œuf, sans sucres raffinés et sans graisses trans industrielles).

La région reste leader sur le nombre de préparateurs bio. Ce contexte très favorable combine plusieurs facteurs : proximité avec la production bio, infrastructures routières facilitant la logistique et entreprises bio historiques.

Source : Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes

La distribution de produits biologiques

AU NIVEAU NATIONAL, UN MARCHÉ BIO EN PLEINE CROISSANCE

Le marché bio connaît une croissance à deux chiffres depuis plusieurs années et ne cesse d'augmenter depuis 1999. Avec 8,4 millions d'euros en 2017, il a augmenté de + 738 % en 20 ans. Il s'élève à **9,7 milliards d'euros en 2018** (+15 % de progression par rapport à 2017).

Le marché de l'agriculture biologique est passé d'un statut marginal dans lequel quelques moyennes surfaces s'investissent, à un statut de marché à part entière dans lequel l'ensemble des voies de distribution sont impliquées. Les produits bio atteignent le seuil symbolique de **5 % de la valeur des achats alimentaires en 2018**.

Les grandes et moyennes surfaces (GMS) s'intéressent de plus en plus au marché du bio et l'année 2018 marque un tournant dans l'appropriation de ce segment.

En effet, les grandes enseignes se lancent dans la bio. Il y a fort à parier que cette dynamique va s'amplifier. Les premières estimations du marché bio font ressortir une croissance de près de 23 % du bio en GMS au cours de l'année 2018, alors qu'il est de 8 % dans les magasins spécialisés bio. Ce ralentissement des circuits bio est une vraie rupture par rapport aux années précédentes. Le taux de croissance des artisans est estimé à 17% en 2018 et celui de la vente directe à 10%.

Ces différents débouchés et les équilibres qui y sont liés risquent d'être perturbés dans les mois et années à venir. L'image dont bénéficiaient les produits bio, tout comme les valeurs qui y sont liées peuvent évoluer provoquant ainsi des changements de consommation.

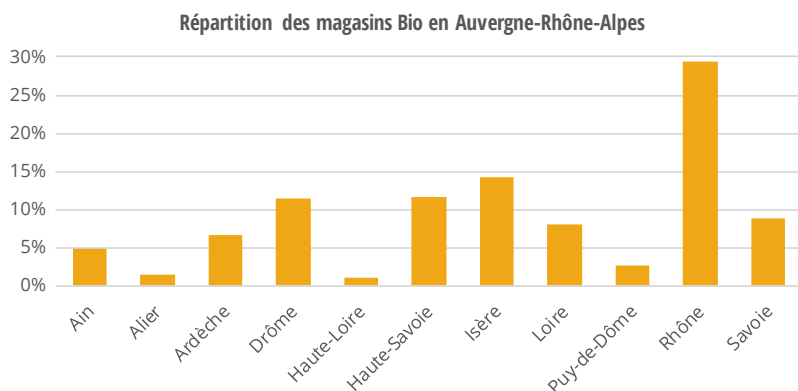
Sources : Agence bio, Biolinéaires

Les attentes des consommateurs sont en adéquation avec les valeurs du bio : 52 % des français aspirent à manger mieux. Les principales tendances alimentaires qui se développent sont : le végétal, le bio, le sans lactose et le vrac. Le label bio a une forte notoriété et crédibilité : 82 % des français font confiance aux produits bio. Les principaux produits consommés en bio sont les fruits et légumes (59%), les produits laitiers (52%) et les œufs (47%). Plus qu'une tendance, la bio fidélise de plus en plus : quasiment tous les consommateurs achètent du bio (94 %) et le budget moyen augmente chaque année (121 € en 2018).

Sources : Kantar WordPanel 2018, Baromètre de consommation CSA Agence Bio janvier 2018

Auvergne-Rhône-Alpes, une région particulièrement dynamique

2^{ÈME} RÉGION EN DISTRIBUTEURS BIO, DERRIÈRE L'ÎLE DE FRANCE 625 DISTRIBUTEURS CERTIFIÉS EN 2017, + 29% PAR RAPPORT À 2016



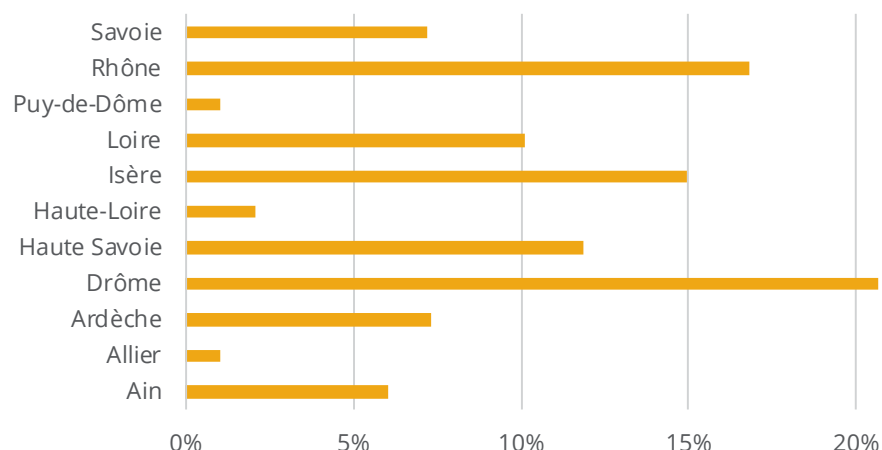
Données 2018 :

- 182 nouveaux distributeurs bio dont 39 magasins bio.
- **334 grossistes** avec une activité bio et **473 magasins bio** au total dans la région.

Les circuits de distribution de produits bio sont bien développés en Auvergne-Rhône-Alpes, avec à la fois un bassin de consommation de plus de 7,8 millions d'habitants et un bassin de production et de transformation des produits bio.

Les grossistes achètent et revendent des produits bio auprès d'autres professionnels bio : transformateurs, magasins bio, artisans, grandes et moyennes surfaces. Certains sont spécialisés sur quelques produits comme les fruits et légumes, d'autres sont des grossistes généralistes. Le lien avec la production locale peut être très proche comme dans le cas de plateformes de producteurs ou inexistant dans le cas d'importation et de revente de produits exotiques.

Répartition des transformateurs bio 2018 par département



Le total des surfaces cumulées des magasins bio de la région s'élève à 108 476 m² en 2018. L'augmentation, de 10 788 m², par rapport à 2017, s'explique à la fois par des ouvertures de magasins et par l'augmentation de la surface moyenne des magasins. Celle-ci est de 232 m² en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 7m² de plus qu'en 2017.

Sources : Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes; Biolinéaires

Un magasin bio est un magasin spécialisé avec plus de 80 % des produits alimentaires certifiés agriculture biologique. Les magasins bio peuvent être affiliés à un réseau ou indépendants. Auvergne-Rhône-Alpes compte plusieurs sièges sociaux de réseaux spécialisés : La Vie Claire (qui est le second réseau bio en part de chiffre d'affaires) dans le Rhône, l'Eau Vive en Isère, Satoriz en Savoie et Botanica en Haute-Savoie.

Les débouchés de la restauration collective

En France, le marché des produits bio en restauration collective représente 246 millions d'euros en 2018, soit 3 % du marché de la restauration collective, avec une croissance de 7 % par rapport à 2017.

L'objectif de la loi Agriculture et Alimentation, adoptée en 2018, est d'atteindre 20 % de produits bio en 2022, ce qui va participer au développement du marché. En 2018, 61 % des établissements proposent des produits bio (57 % en 2017).

Répartition des établissements introduisant des produits bio :

- 79% en restauration scolaire,
- 58% en restauration du travail,
- 34% dans le domaine de la santé et du social.

Les principaux produits biologiques consommés en restauration collective sont les fruits, les produits laitiers et les légumes. Ils proviennent majoritairement de France (76 % des produits bio introduits) et même de la région (48% des produits bio introduits).

En Auvergne-Rhône-Alpes, la dynamique d'introduction de produits bio en restauration collective se poursuit. De nombreux acteurs publics et privés de la restauration hors domicile sont accompagnés pour introduire des produits bio locaux : dans les restaurants scolaires, les crèches, les restaurants d'entreprises ainsi que de nouveaux secteurs comme les EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ou l'Armée.

A titre d'exemple, le projet "Manger Bio Local en Entreprise" a permis d'accompagner plus de 25 restaurants d'entreprise en Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'introduction d'au moins 20 % de produits bio locaux.

Les producteurs bio locaux, pour répondre aux spécificités des débouchés de la restaura-

tion collective, se sont regroupés en 5 plateformes couvrant la quasi-totalité du territoire régional : Isère, Savoie-Haute-Savoie, Rhône-Loire, Drôme-Ardèche et Auvergne. Ainsi, ces plateformes proposent une offre multi-produits, 100 % bio, en direct des producteurs, et spécifiquement destinée à la restauration collective. Elles sont en développement et ce sont les fournisseurs majoritaires en produits bio locaux des établissements, en plus des grossistes et des transformateurs.

Sources : Agence bio / CSA RESEARCH ; FRAB AuRA





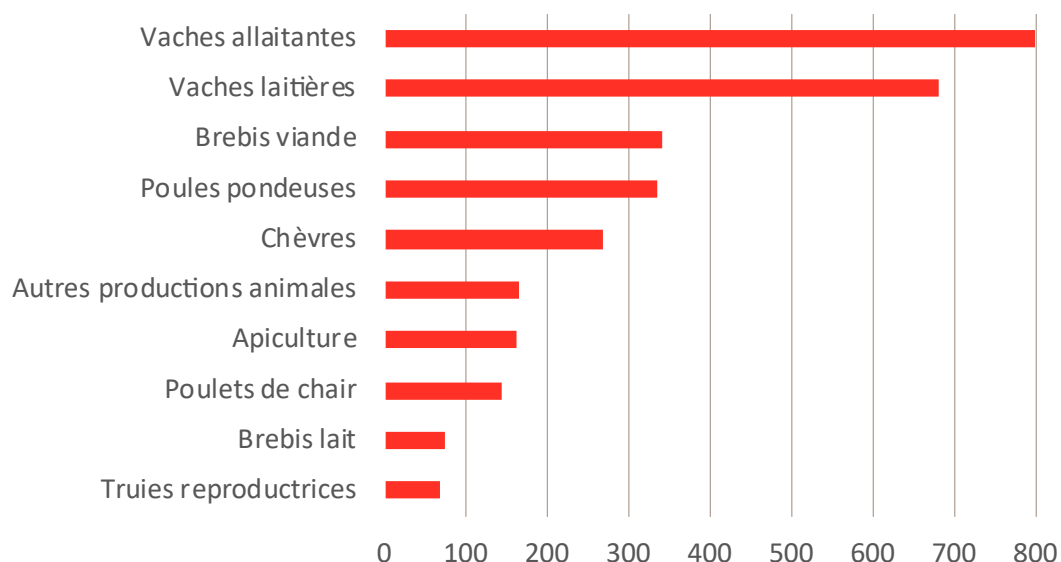
DES FILIÈRES BIO RÉGIONALES DYNAMIQUES

**Auvergne-Rhône-Alpes,
une région de montagne
avec une grande diversité
de productions à forte valeur
ajoutée, en agriculture
biologique aussi**

**Pour en savoir plus
et consulter les données :**
www.agencebio.org/les-donnees

**Nombre de fermes en Auvergne-Rhône-Alpes
fin 2017 par production animale bio**

Source : Agence bio - OC



LES PRODUITS LAITIERS

LE LAIT DE VACHE

787 ÉLEVAGES EN 2018 (+16 %/2017)

1^{ÈRE} RÉGION FRANÇAISE

**32 624 VACHES LAITIÈRES CONDUITES EN BIO
(+ 18 %/2017)**

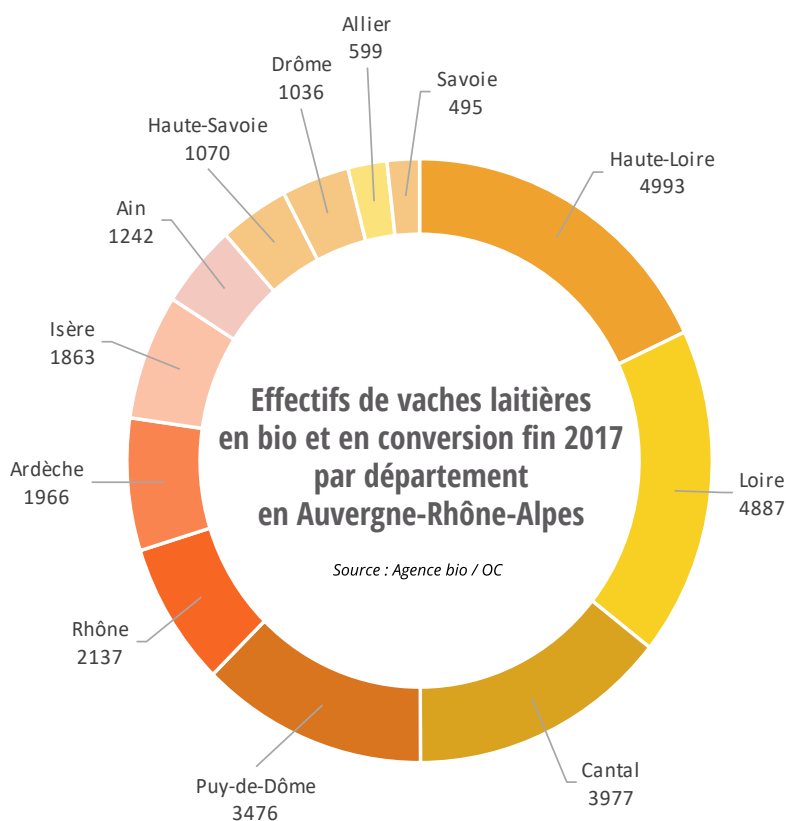
3^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE

7 % DES EFFECTIFS RÉGIONAUX SONT BIO

Source : Agence bio/OC

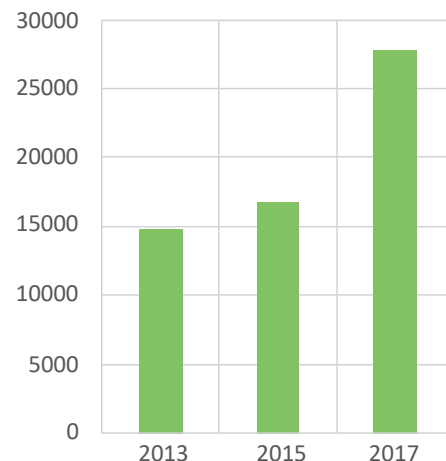
Plus de 75 millions de litres de lait bio collectés en 2017.
Plus de 123 millions de litres de lait bio collectés en 2018,
soit + 64 %

Source : enquête mensuelle laitière



Certaines AOP diversifient également leur gamme, avec de la Fourme de Montbrison, du Comté, du Cantal ou encore du Reblochon bio. Les fromages à la fois AOP et certifiés bio représentent peu de volumes aujourd'hui.

Progression du cheptel de vaches laitières en bio et en conversion en Auvergne-Rhône-Alpes



L'ORGANISATION DE LA FILIÈRE

La filière bovin lait bio, bien structurée, s'articule autour d'une dizaine de collecteurs. Les 3 principaux collectent quasiment 80 % des volumes.

Les nombreuses conversions observées en 2015 et 2016 font suite au développement important de la filière bio dans certaines laiteries. Elles ont accentué le dynamisme déjà engagé par des éleveurs, afin de répondre à la demande croissante en produits laitiers bio.

Ainsi, les collectes bio se sont organisées et densifiées. La production de ces nouveaux élevages bio arrive sur le marché en faisant progresser la collecte de lait bio régionale de 64 % en volume entre 2017 et 2018.

Le lait bio est majoritairement vendu en GMS en lait liquide conditionné.

La hausse de la consommation s'accompagne d'une forte diversification des produits laitiers bio (yaourts, crèmes, beurre, fromages).

Une vingtaine d'entreprises (sans compter la transformation à la ferme) et une dizaine de coopératives transforment du lait bio (fromageries, fruitières ou affineurs, crémeries, fabrication de yaourts, faisselles, crème, beurre ou encore des artisans glaciers).

Quelques laiteries font le choix d'un cahier des charges valorisant les spécificités des territoires et l'AB, comme la mise en avant du lait bio de montagne.

Sources : Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes ; Cluster bio ; Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes ; FRAB AuRA

LE LAIT DE CHÈVRE ET DE BREBIS



BREBIS LAITIÈRES

**84 ÉLEVAGES DE BREBIS EN BIO
OU EN CONVERSION (+15 %)**
2^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE
**6 404 BREBIS LAITIÈRES
CONDUITES EN BIO (+13%)**
3^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE
**44 % DES EFFECTIFS RÉGIONAUX
SONT BIO**



CHÈVRES

**288 ÉLEVAGES DE CHÈVRES EN
BIO OU EN CONVERSION (+7%)**
1^{ÈRE} RÉGION FRANÇAISE
**15 144 CHÈVRES CONDUITES
EN BIO (+9 %)**
3^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE
**12 % DES EFFECTIFS RÉGIONAUX
SONT BIO**



PRODUITS LAITIERS BIO

FABRIQUÉS EN 2017
**1308 TONNES DE FROMAGES
DE CHÈVRES BIO**
**2350 TONNES DE FROMAGES
FRAIS DE BREBIS BIO**
**7098 TONNES DE YAOURT ET LAIT
FERMENTÉ DE BREBIS BIO**

Source : Agence bio / OC

Source : enquête mensuelle laitière

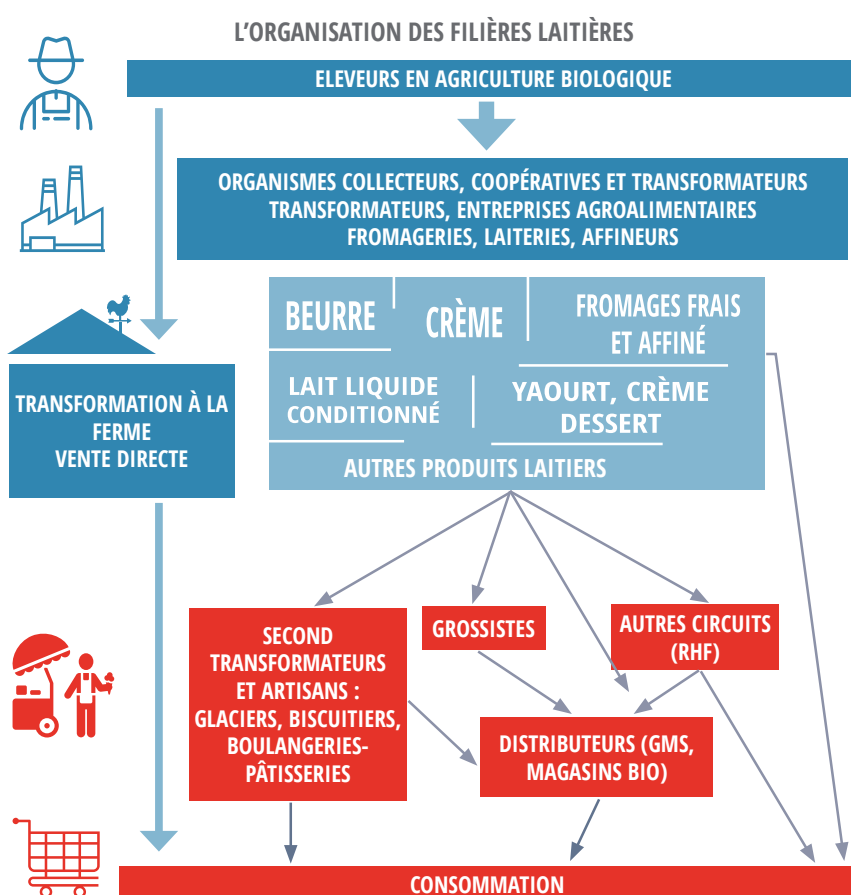
Les éleveurs réalisent la transformation fromagère directement sur les exploitations agricoles et commercialisent en vente directe ou via des intermédiaires locaux, dans la grande majorité des cas. Il existe peu d'éleveurs livreurs. Les laiteries et les fromageries peinent à s'approvisionner localement et sont parfois prêtes à accompagner des installations d'éleveurs.

Une part non négligeable des exploitations laitières de brebis et de chèvres de la région sont bio. Les installations en élevages de chèvres et brebis laitières en bio sont conséquentes. Des conversions sont également observées. 1 élevage de chèvres sur 5 et 1 élevage de brebis sur 4 ont fait le choix de la bio au cours des 3 dernières années.

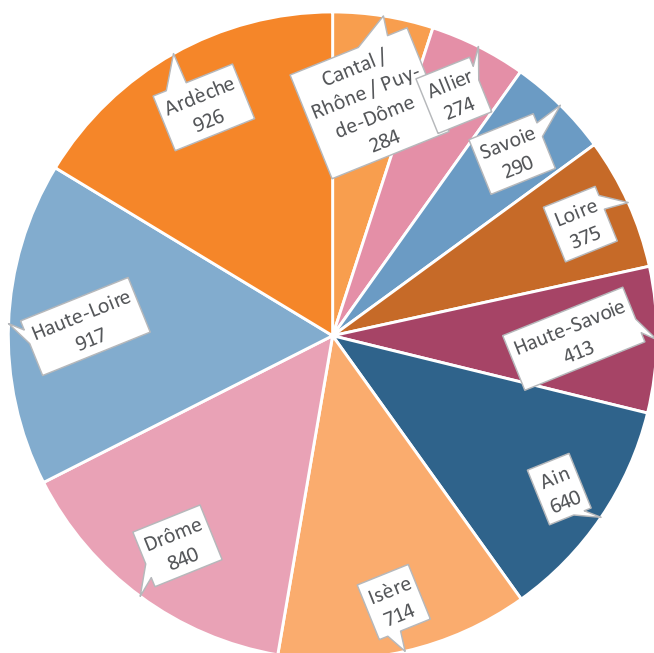
Il existe 6 AOP en Auvergne-Rhône-Alpes pour les fromages de chèvre. Certaines, comme le Picodon, voient se développer des gammes bio.

Un collecteur de lait de brebis bio, 2 collecteurs de lait de chèvre bio et 2 affineurs avec une activité bio, sont dénombrés dans la région.

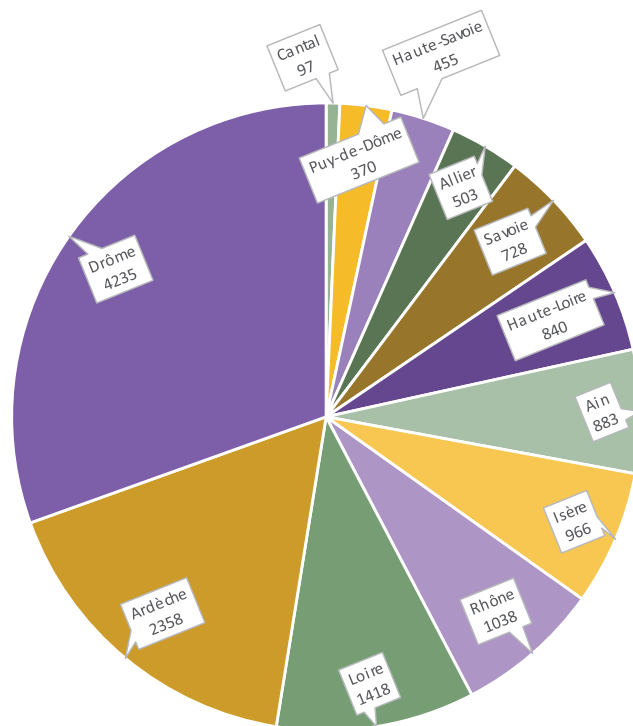
Sources : Observatoire régional de la filière livraisons de lait de chèvre ; Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes ; Cluster Bio Auvergne Rhône-Alpes ; FRAB AuRA



Effectifs de de brebis laitières et de chèvres bio et en conversion fin 2017 par département en Auvergne-Rhône-Alpes



Effectifs de brebis laitières par département

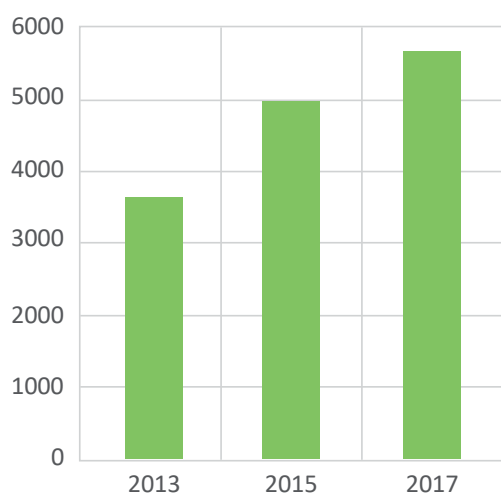


Effectifs de chèvres par département

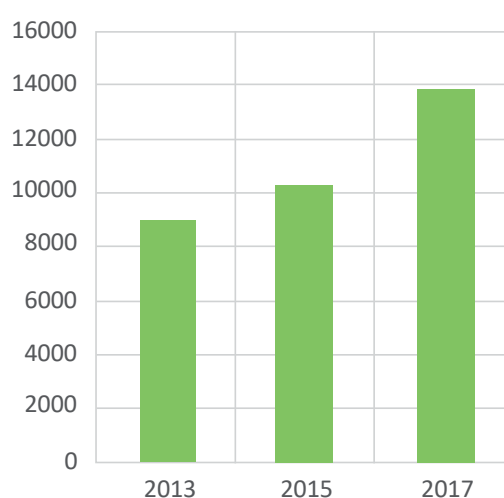


Progression du cheptel de brebis laitières et de chèvres en bio et en conversion en Auvergne-Rhône-Alpes

Evolution du cheptel de brebis laitières conduit en bio



Evolution du cheptel de chèvres conduit en bio



LES FILIÈRES VIANDES

LA VIANDE BOVINE

882 ÉLEVAGES, 2^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE

28 696 VACHES ALLAITANTES CONDUITES EN BIO (+10 %), 4^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE

4 % DES EFFECTIFS RÉGIONAUX SONT BIO

Source : Agence bio/OC

Les viandes bio sont majoritairement achetées en grandes surfaces (52 % des volumes toutes viandes), suivies par les magasins bio (17 %) et la boucherie (14 %). Le steak haché reste la 1^{ère} forme de consommation de viande bovine bio.

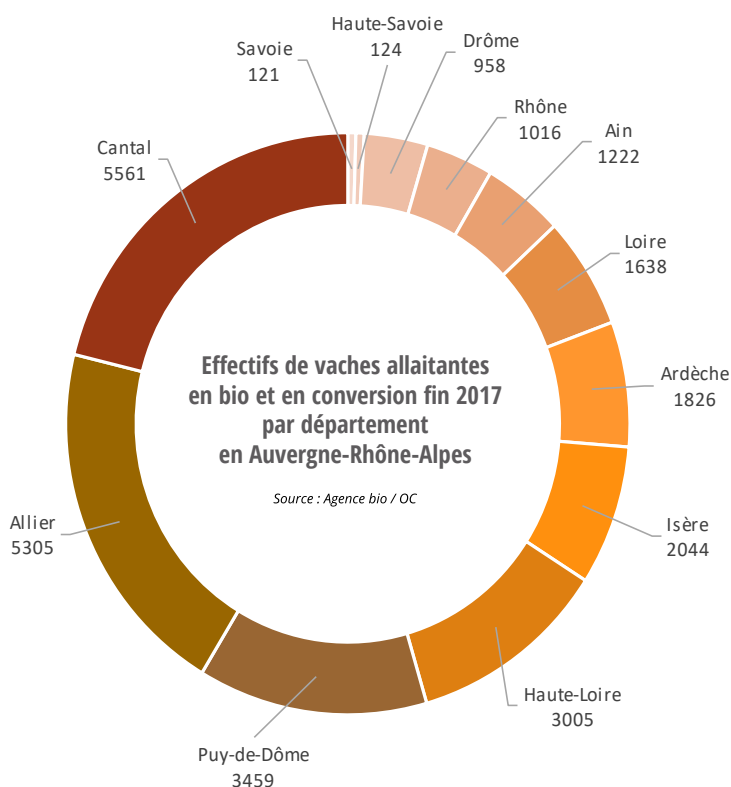
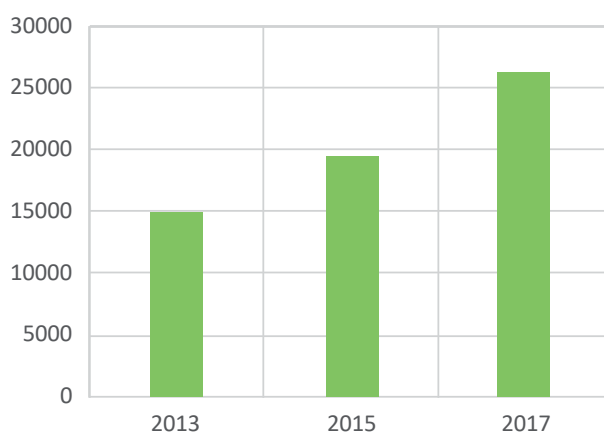
Entre 2013 et 2017, le cheptel de vaches allaitantes bio a augmenté de 75 % dans la région, suite à de nombreuses conversions.

Des outils d'abattage et de découpe certifiés bio sont présents sur tout le territoire pour la transformation. En Auvergne-Rhône-Alpes comme au niveau national, les abattages augmentent dans toutes les catégories de bovins bio.

La viande bio provient majoritairement des élevages allaitants. La demande est forte pour les bovins avec une bonne finition. La viande issue des vaches de réformes bio est recherchée également. La production de veau rosé est en fort développement.

Sources : Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes ; Cluster Bio ; Commission Bio Interbev

Progression du cheptel de vaches allaitantes en bio et en conversion en Auvergne-Rhône-Alpes



LA VIANDE OVINE

348 ÉLEVAGES (+2 %), 2^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE

41 541 BREBIS ALLAITANTES CONDUITES EN BIO (+1 %), 3^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE

7 % DES EFFECTIFS RÉGIONAUX SONT BIO

Source : Agence bio/OC

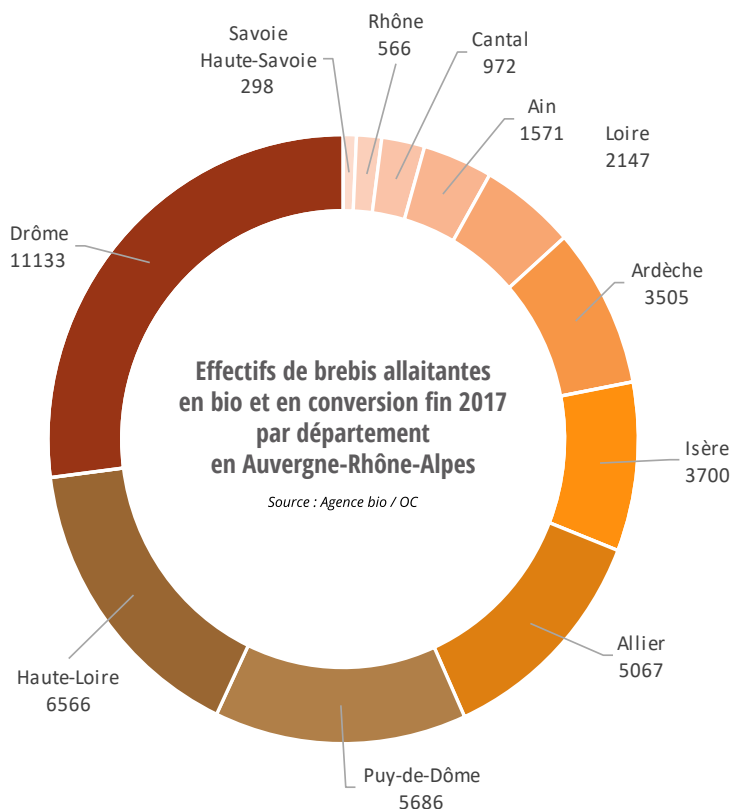
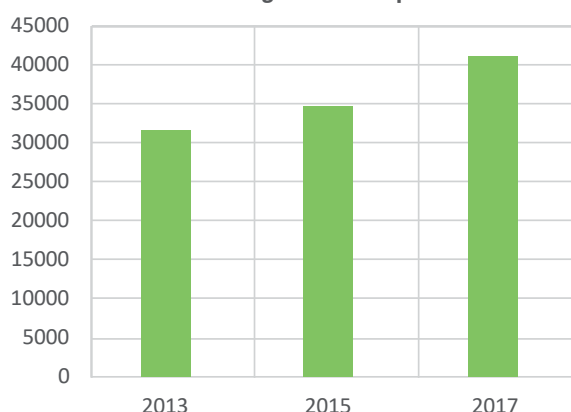
La dynamique de conversion à l'AB se maintient sur le territoire. Entre 2013 et 2017, le cheptel a augmenté de 30 %. Les conversions entraînent une progression des abattages. La production rencontre des difficultés pour répondre à la demande des consommateurs en termes de périodicité et parfois de conformation des agneaux.

La consommation est en effet très concentrée sur des périodes courtes liées essentiellement aux fêtes religieuses. La période d'agnelage en bio étant plutôt saisonnée, les sorties d'agneaux ne peuvent pas coïncider totalement à ces forts pics de consommation. A cela s'ajoute la concurrence d'autres régions.

Les éleveurs se tournent souvent vers les circuits courts, pour mieux valoriser leurs produits que dans des filières nationales.

Sources : Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes ; Cluster Bio ; Commission Bio Interbev ; FRAB AuRA

Progression du cheptel de brebis allaitantes en bio et en conversion en Auvergne-Rhône-Alpes



LA VIANDE PORCINE

86 ÉLEVAGES (+25 %), 3^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE

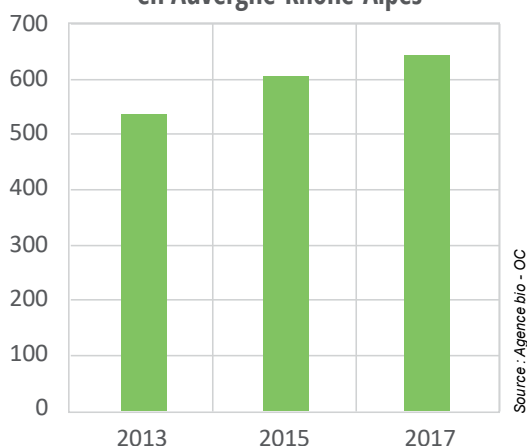
45 % SONT DES ATELIERS D'ENGRAISSEMENT DE PORCELETS SANS ÉLEVAGE DE TRUIES

833 TRUIES CONDUITES EN BIO (+29 %), 6^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE

2 % DES EFFECTIFS DE TRUIES REPRODUCTRICES DE LA RÉGION SONT BIO

Sources : Agence bio / OC, estimations d'après les notifications Agence bio

Progression du cheptel de truies reproductrices en bio et en conversion en Auvergne-Rhône-Alpes

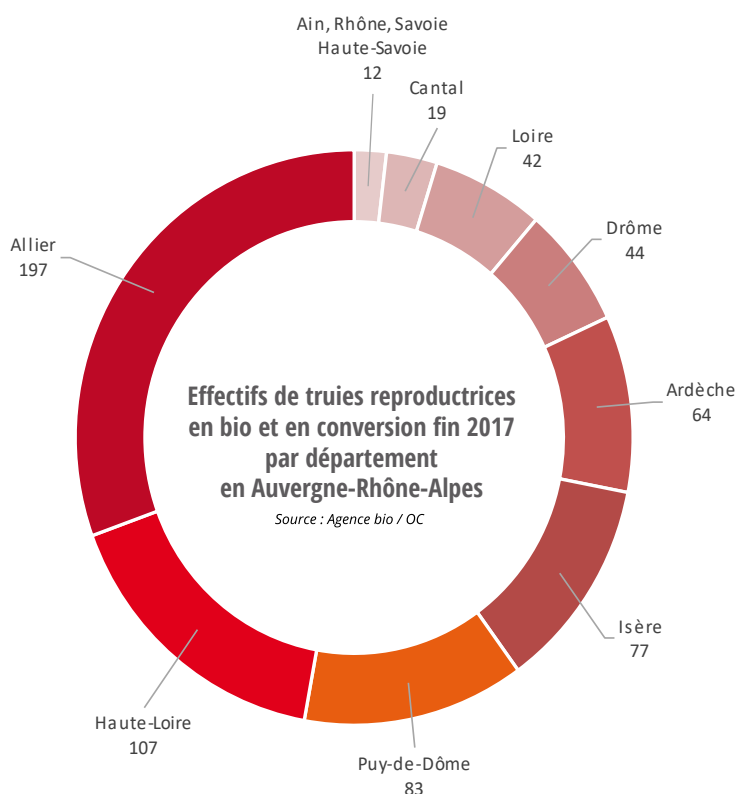


Dans la majorité des cas, l'élevage de porcs bio est un atelier de diversification de l'exploitation, en complément d'autres productions (souvent des bovins, des ovins ou des caprins). Dans d'autres cas, les porcs constituent l'atelier principal de la ferme :

- 45 % des exploitations bio de porcs sont des ateliers d'engraissement de porcelets sans élevage de truies,
- 48 % sont des naisseurs-engraisseurs (truies mères et porcelets),
- 7 % sont des naisseurs qui ne pratiquent pas l'engraissement.

Les ateliers d'engraissement se mettent plus facilement en place que les élevages de truies mères pour la production de porcelets. Les éleveurs engraisseurs rencontrent des difficultés pour s'approvisionner en porcelets bio dans certains secteurs.

Les éleveurs de porcs bio valorisent généralement leurs produits en vente directe. Les salaisonniers de la région ne s'approvisionnent pas localement faute d'offre et de structuration de la filière. Au sein des filières longues, la demande est supérieure à l'offre, mais le développement de la production nécessite des investissements coûteux en bâtiments.



A l'échelle nationale, la viande de porc bio est souvent achetée en GMS (45 % des volumes) et en magasins bio (29 %)

Sources : Chambre régionale d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes ; Notifications Agence bio ; Commission Bio Interbev ; Cluster Bio ; FRAB AuRA

LES VOLAILLES DE CHAIR

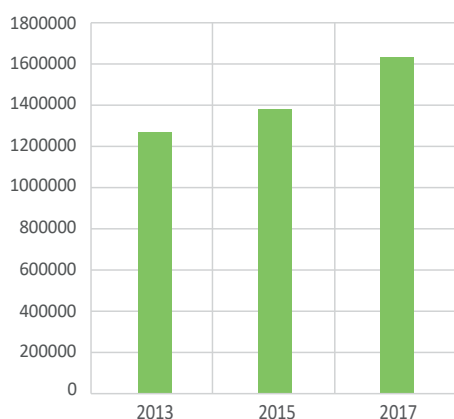
145 ÉLEVAGES (+1 %), 3^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE

1 922 606 POULETS DE CHAIR BIO (+17 %), 3^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE

17 % DES EFFECTIFS RÉGIONAUX SONT BIO

Source : Agence bio / OC

Progression des effectifs de poulets de chair en bio et en conversion en Auvergne-Rhône-Alpes



Les mises en place de volailles de chair bio augmentent de manière régulière.

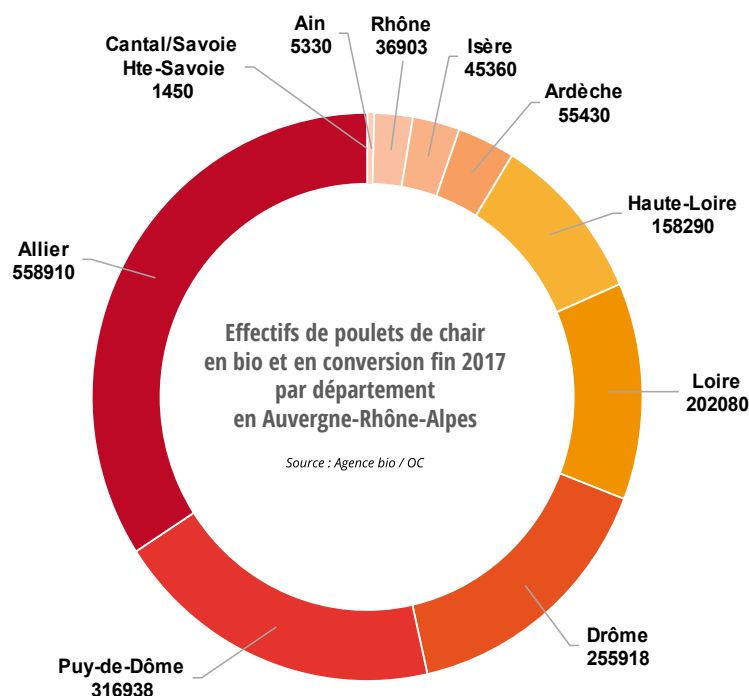
La production reste quasi exclusivement tournée sur le poulet avec 95% des mises en place bio.

La filière longue des poulets de chair bio est très bien structurée et peut être qualifiée d'«intégrée» : les abattoirs travaillent en direct avec les coopératives, qui assurent la commercialisation de volailles entières ou découpées. Le débouché majoritaire est celui des grandes et moyennes surfaces.

A l'échelle nationale, la consommation de poulets prêts à cuire bio, comme de découpe, progresse depuis plusieurs années.

Les élevages tournés vers les filières longues rassemblent $\frac{3}{4}$ des effectifs de poulets de chair bio tout en représentant une minorité des exploitations. Les autres élevages, tournés vers les circuits courts, produisent une plus grande diversité de volailles de chair (pintades, dindes, etc.). Il s'agit souvent de fermes diversifiées produisant également des œufs, de la viande bovine ou ovine, ou encore des fruits et légumes. Ces éleveurs assurent parfois la découpe voire l'abattage, avec les tueries à la ferme.

Sources : Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes ; Cluster Bio ; FRAB AuRA ; ITAVI d'après FAM/Kantarworld-panel ; Observatoire du Synalaf



LES ŒUFS

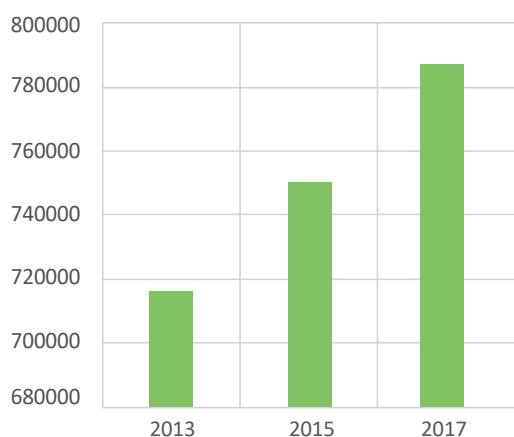
357 ÉLEVAGES (+6 %), 1ÈRE RÉGION FRANÇAISE

824 465 POULES PONDEUSES BIO (+5 %), 3ÈME RÉGION FRANÇAISE

18 % DES EFFECTIFS RÉGIONAUX SONT BIO

Source : Agence bio / OC

Progression des effectifs de poules pondeuses en bio et en conversion en Auvergne-Rhône-Alpes

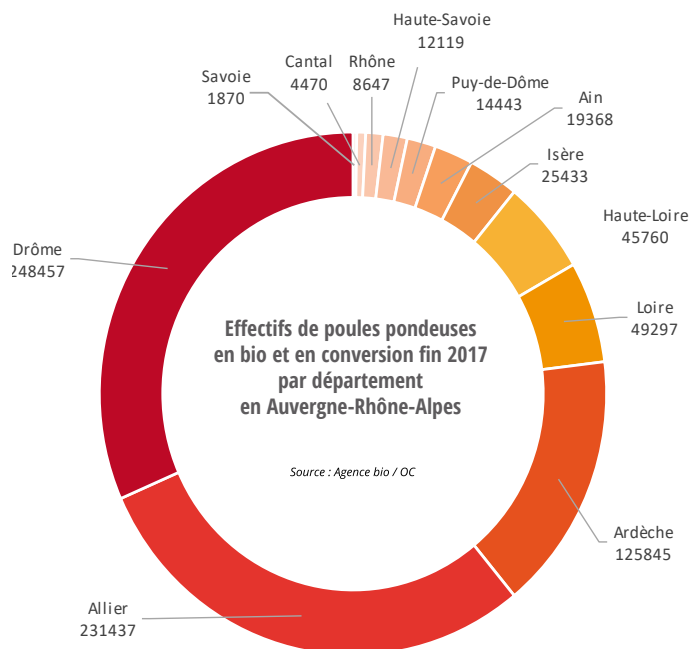


L'œuf est un produit de consommation courante qui occupe une place particulière dans l'alimentation des Français. Différents modes de production existent, les œufs provenant de poules en cage, dits standards et ceux de modes de production alternatifs : de poules au sol, de poules plein air, Label Rouge et label agriculture biologique. Pour répondre aux attentes des consommateurs, les modes de production alternatifs sont en développement ces dernières années et l'agriculture bio plus particulièrement. Les ventes d'œufs bio ont connu une forte progression depuis 2016. Produit d'appel, l'œuf est un produit incontournable en bio, particulièrement en grandes surfaces. Elles rassemblent 2/3 des ventes d'œufs bio en France et les magasins spécialisés bio 30 %. A l'échelle nationale, la consommation d'œufs bio en 2017 représente 16% des volumes d'œufs, avec une croissance de 14% par rapport à 2016. La production se développe, par l'augmentation du nombre d'élevages et l'agrandissement des élevages, mais la demande est supérieure à l'offre, en circuits longs et en circuits courts. C'est le cas en Auvergne-Rhône-Alpes, qui est déficitaire en œufs bio frais et en ovoproduits bio.

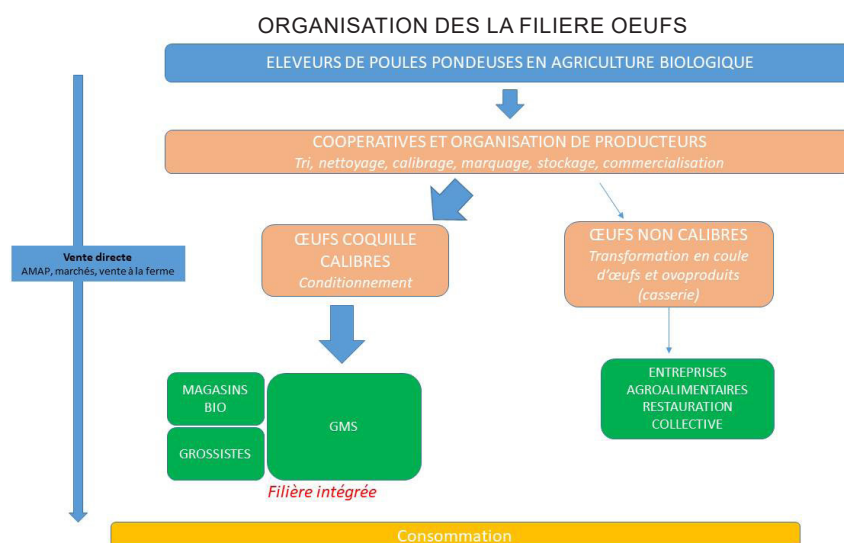
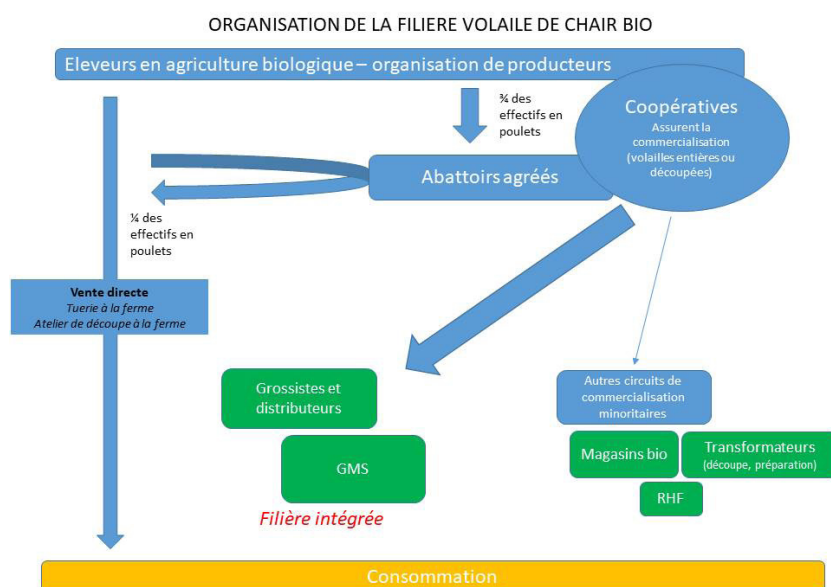
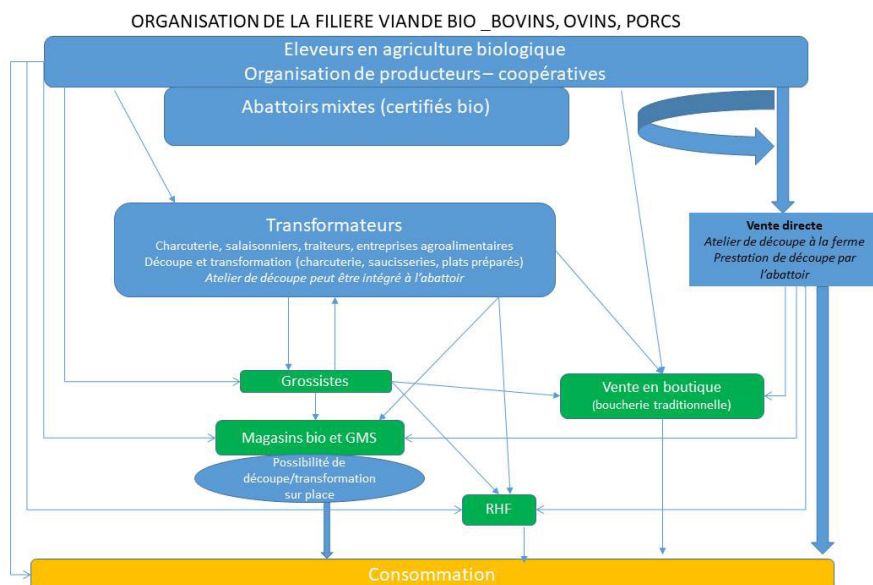
Dans la région, la filière œufs bio est caractérisée par une diversité de systèmes de production et de circuits de commercialisation. En circuits courts, les 3/4 des volumes sont commercialisés en vente directe, souvent en AMAP et sur les marchés, et le 1/4 restant est livré à des magasins spécialisés bio en direct.

Les filières longues représentent une minorité d'éleveurs mais la grande majorité du cheptel. Il s'agit souvent de filières organisées, dites intégrées, où l'éleveur, le collecteur d'œufs et les fournisseurs de poulettes et d'aliments sont liés. La région compte 6 centres de collecte et de conditionnement, regroupés au sein de groupes alliant coopératives et entreprises privées. Les contrats sont pluriannuels, le temps du remboursement de l'investissement du bâtiment d'élevage. Les mises en place se développent, poussées par les collecteurs, et de nouveaux projets de construction de bâtiments sont en cours.

Sources : Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes ; Cluster Bio ; FRAB AuRA ; Observatoire du Synalaf
AMAP : association de maintien d'une agriculture paysanne



ORGANISATION DES FILIÈRES VIANDES ET OEUFs



LES GRANDES CULTURES : CÉRÉALES, OLÉO-PROTÉAGINEUX ET LÉGUMES SECS

2 236 EXPLOITATIONS AGRICOLES (+6 %), 3^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE
35 620 HA DE GRANDES CULTURES BIO (+7 %), 6^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE
6 % DES SURFACES DE GRANDES CULTURES EN BIO

Source : Agence bio / OC

Au niveau régional, la demande demeure insatisfaite, tant en alimentation humaine qu'animale. Au niveau national, 50 % des volumes des céréales et oléoprotéagineux bio et en conversion de la récolte 2017/2018 sont destinés à la fabrication d'aliments pour le bétail. L'alimentation humaine (meunerie principalement) ne capte que 34% des volumes récoltés.

Les systèmes de polyculture-élevage sont majoritaires parmi les exploitations qui cultivent des grandes cultures bio, 52 % élèvent des ruminants. Il n'est pas rare que les éleveurs produisent aussi des cultures pour la vente, en plus de celles destinées à alimenter leurs troupeaux.

La dynamique de conversion à l'AB observée en 2016 et en 2017 s'est renforcée en 2018.

La dynamique de développement de l'AB est bien présente, de la production agricole jusqu'à l'aval des filières. Les grandes cultures représentent une grande diversité de productions et de filières, dont certaines sont émergentes.

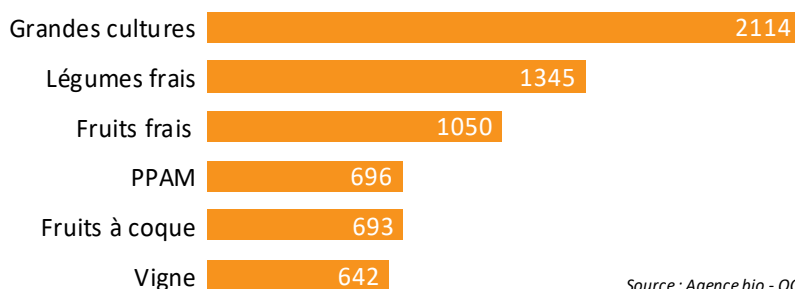
La région compte des collecteurs-transformateurs historiquement engagés en agriculture bio, qui ont diversifié et consolidé leurs activités. D'autres opérateurs ont développé de nouvelles collectes et de nouvelles gammes bio ces dernières années. Ainsi, les outils dédiés à la transformation et à la commercialisation des grandes cultures bio sont dynamiques et diversifiés.

La filière est bien structurée de la collecte à la 1^{ère} et 2^{nde} transformation, avec 11 meuneries, 36 entreprises de 2^{nde} transformation (biscuits, pâtes, céréales petit-déjeuner) et une malterie artisanale, pour 65 brasseries certifiées bio (+ 40% depuis 2017).

Le secteur de la boulangerie est très présent avec environ 300 opérateurs : des terminaux de cuissons, des boulangeries spécialisées bio et des boulangeries mixtes.

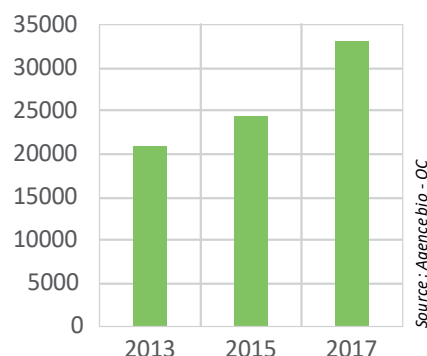
Sources : Agreste Auvergne-Rhône-Alpes, 2018 ; Agence bio, 2018 ; Cluster bio Auvergne-Rhône-Alpes ; Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes ; FRAB AuRA

Nombre de fermes en Auvergne-Rhône-Alpes fin 2017 par production végétale bio

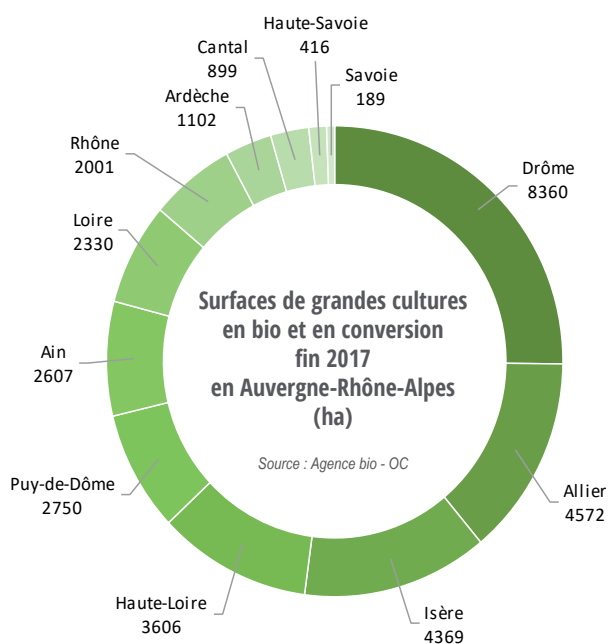


Source : Agence bio - OC

Progression des surfaces de grandes cultures en bio et en conversion en Auvergne-Rhône-Alpes (ha)



Source : Agence bio - OC



Source : Agence bio - OC

LES LÉGUMES

1 461 EXPLOITATIONS AGRICOLES (+9 %), 2^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE

2 280 HA DE LÉGUMES BIO (+8 %), 5^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE

23 % DES SURFACES RÉGIONALES DE LÉGUMES FRAIS EN BIO

Source : Agence bio / OC

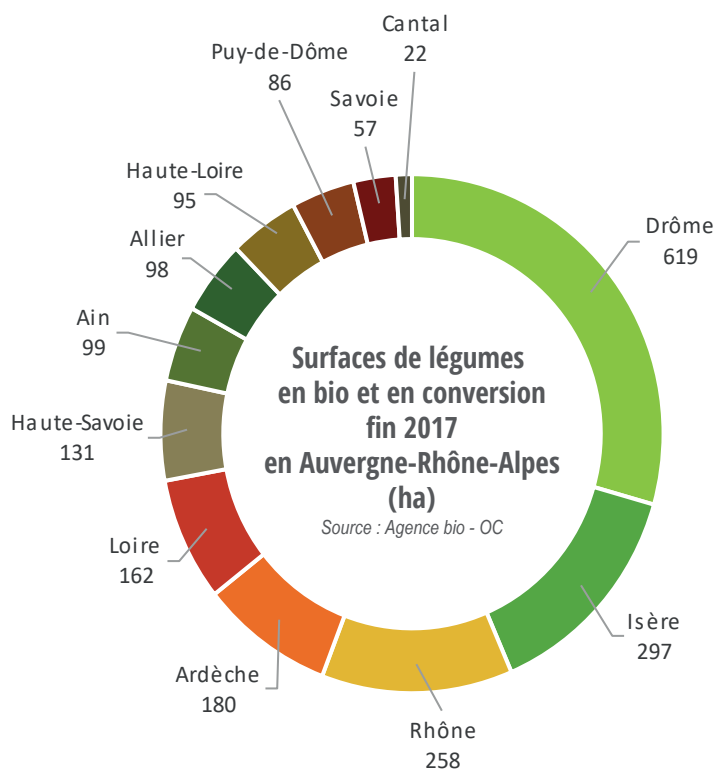
La demande du marché, dans tous les types de circuits, reste supérieure à l'offre pour les légumes bio. Quelques outils permettent de s'approvisionner en légumes bio, comme des plateformes de producteurs ou des grossistes. L'offre n'est pas encore suffisamment importante et regroupée pour répondre aux débouchés de gros et de demi-gros en légumes frais et en légumes transformés. La faible structuration de la filière semble freiner le développement des légumes bio par rapport à d'autres régions et à des pays voisins, plus organisés.

La grande majorité des exploitations pratiquent le maraîchage diversifié.

La surface moyenne de légumes bio ou en conversion cultivée par ferme est plus faible que dans les autres régions françaises (stable depuis 2013 : 1,6 ha de légumes par ferme). Ceci s'explique par des difficultés d'accès au foncier, notamment en ceinture des grandes agglomérations, et par le choix de systèmes de production principalement tournés vers la vente directe.

L'augmentation de la production de légumes bio est plus liée à la dynamique des installations, sur de petites surfaces en productions diversifiées, qu'à la conversion des exploitations maraîchères existantes. Cette dynamique d'installation en maraîchage bio s'est renforcée en 2017 et 2018. De plus, certains éleveurs, céréaliers ou légumiers, ont démarré des cultures de légumes bio de plein champ comme la pomme de terre.

Sources : FRAB AuRA ; Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes ; Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes ; Agence bio - OC ; Agence bio - notifications



Zoom sur les légumes secs

197 exploitations cultivent des légumes secs en 2018 (+ 11 %) sur 659 ha (+ 35 %) dont 520 ha de lentilles.

LES FRUITS

LES FRUITS FRAIS

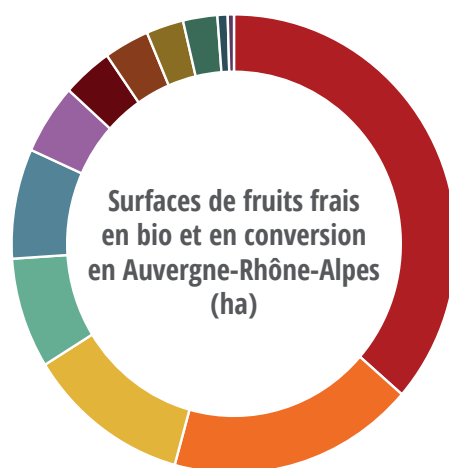
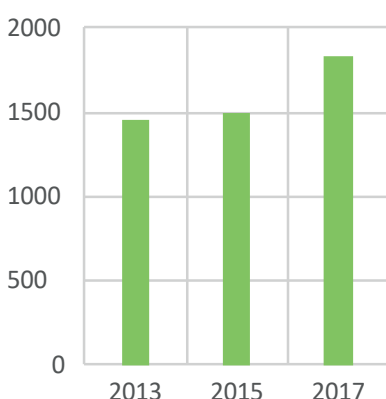
1 116 EXPLOITATIONS AGRICOLES (+ 6%), 2^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE
2 039 HA DE FRUITS FRAIS (FRUITS À NOYAU, FRUITS À PÉPIN ET PETITS FRUITS) EN BIO (+12 %), 4^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE

La demande en fruits bio locaux est supérieure à l'offre. L'offre bio se développe chez les grossistes et les détaillants. Les transformateurs peinent à s'approvisionner en région (écarts de tri). La région connaît également un déficit d'outils pour du travail à façon en bio. Ils sont saturés en pleine saison et il est impératif de les réserver à l'avance.

Les exploitations fruitières sont de taille nettement inférieure à d'autres régions françaises. Une forte dynamique d'installation directement en bio est observée en petits fruits ainsi que des conversions en arboriculture. Les plantations de pommiers conduites en bio se développent très rapidement. Des fermes avec des productions diversifiées (circuits courts) et d'autres plus spécialisées présentes sur des marchés de demi-gros ou de gros, se tournent vers la bio. Les fruits à noyau et à pépins sont souvent destinés aux circuits longs et les petits fruits à la vente directe.

Sources : FRAB AuRA ; Chambre régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes ; Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes ; Agence bio - OC

Progression des surfaces de fruits frais en bio et en conversion en Auvergne-Rhône-Alpes (ha)



Drôme : 664	Ardèche : 327	Isère : 216
Rhône : 142	Hte-Savoie : 141	Loire : 91
Puy-Dôme : 67	Savoie : 60	Allier : 49
Ain : 45	Hte-Loire : 14	Cantal : 8

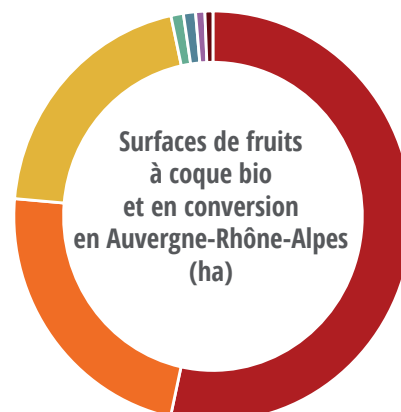
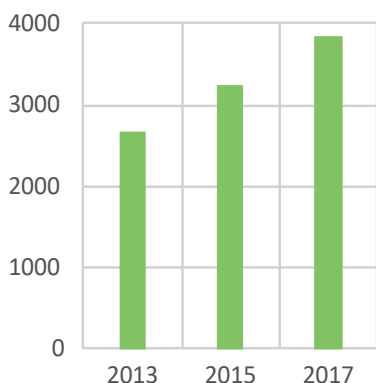
202 exploitations cultivent des fruits pour la transformation sur 499 ha

LES FRUITS À COQUE

742 EXPLOITATIONS AGRICOLES (+7 %), 1^{ÈRE} RÉGION FRANÇAISE
4 194 HA DE FRUITS À COQUES CONDUITS EN BIO (+9 %)
1^{ÈRE} RÉGION POUR LA CHÂTAIGNE BIO, 2^{ÈME} RÉGION POUR LES NOIX BIO

L'agriculture bio représente une part très importante des surfaces de noyers et de châtaigniers de la région, suite à des conversions de vergers. Les noyers sont principalement situés en Isère et les châtaigniers en Ardèche. Les noix et les châtaignes bio sont majoritairement vendues en circuits longs, en termes de volume. Les producteurs pratiquent également la transformation à la ferme et la vente directe.

Progression des surfaces de fruits à coque en bio et en conversion en Auvergne-Rhône-Alpes (ha)

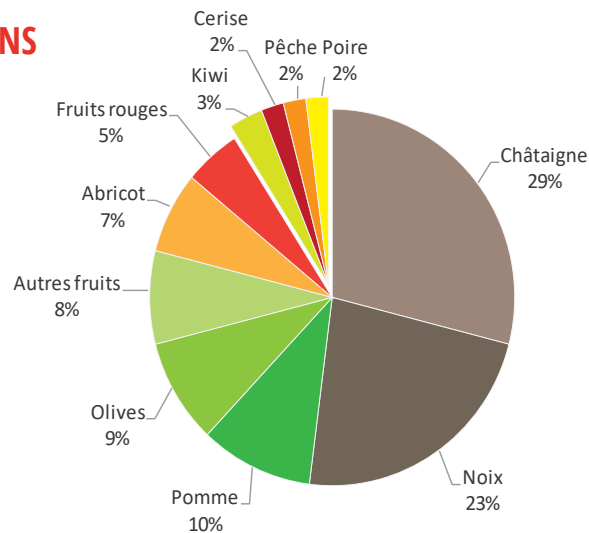


Ardèche : 2075	Drôme : 897	Isère : 792
Savoie : 29	Allier : 28	Cantal : 19
Autres : 15		

SYNTHÈSE DES PRODUCTIONS FRUITIÈRES

Répartition des espèces fruitières cultivées en agriculture biologique fin 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes

Source : Agence bio / OC



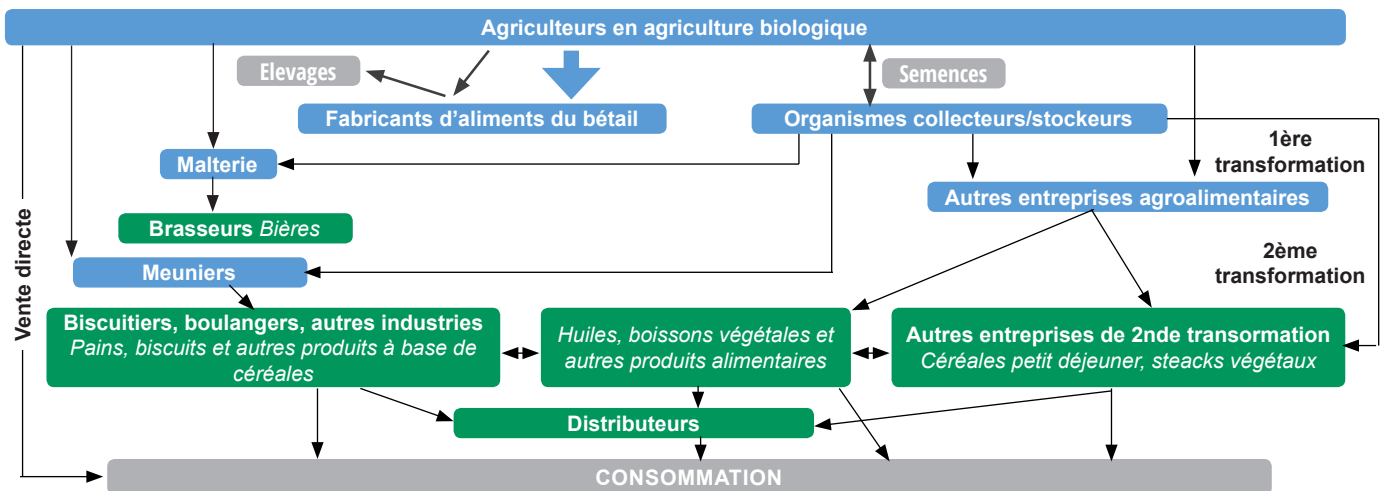
21 %
des surfaces
régionales en
fruits

(y compris petits fruits
et fraises)

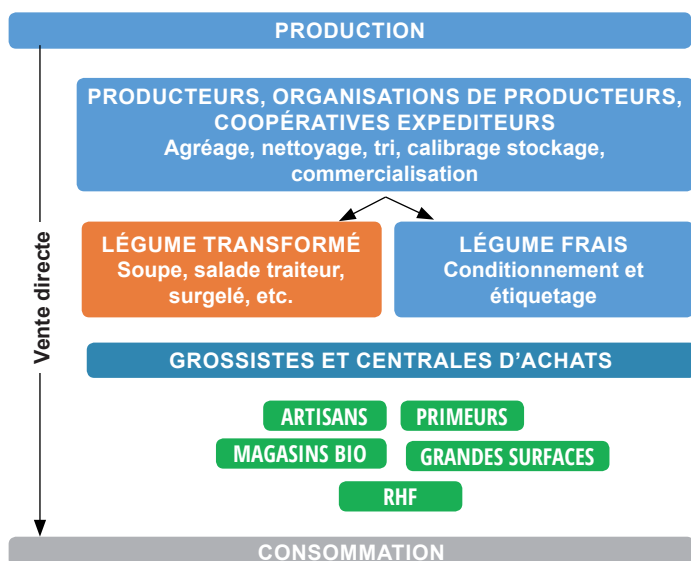
sont en bio
fin 2018

Organisation des filières végétales

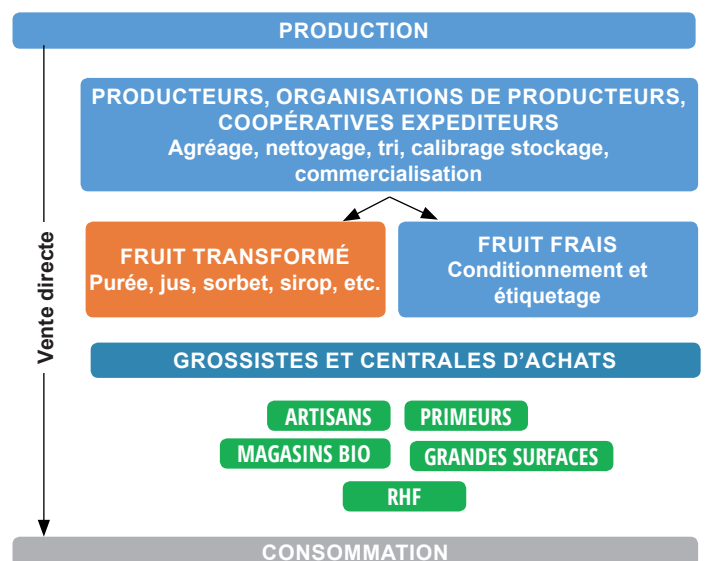
GRANDES CULTURES



LEGUMES



FRUITS



LE VIN

716 EXPLOITATIONS AGRICOLES (+12 %), 4^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE
6 085 HA DE VIGNE EN BIO (+7 %), 4^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE
12 % DU VIGNOBLE RÉGIONAL EST EN BIO

Avec 47 AOP et 16 IGP, la production de vin est à 97% sous Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine. Les vins bio sont présents dans chacune des appellations.

Les surfaces viticoles bio avaient diminué dans certains secteurs de 2014 à 2015, surtout en raison des pertes de récolte dues aux aléas climatiques. Les producteurs sont confrontés à des difficultés techniques pour certaines maladies, où la protection en AB est plus complexe avec un risque d'échec accru. Un travail est mené au niveau régional afin de trouver des alternatives et des échanges sur les pratiques culturales et d'apporter des solutions aux producteurs pour les accompagner vers l'AB.

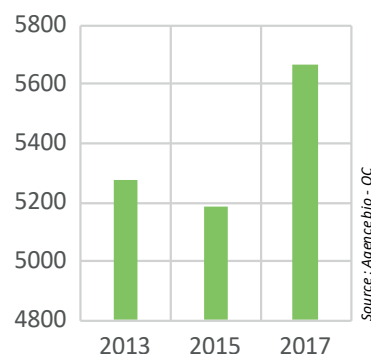
Les surfaces de vignes bio progressent à nouveau depuis 2016. Certains vigneron choisissent de conforter et de valoriser leurs pratiques déjà en place par la certification bio. D'autres conversions se font suite à une reprise d'exploitation. Les installations hors cadre familial sont assez fréquentes. Des plantations de vignes directement en bio ont été recensées. En raison des conditions climatiques de 2016 et 2017, l'explosion de maladies de la vigne a généré des pertes de volumes malgré la hausse des surfaces.

Les volumes de raisins se répartissent équitablement entre la vinification au domaine, particulièrement bien représentée en bio, et la vinification en cave coopérative. Les vignerons bio vendent en grande partie leurs vins au domaine et sur les foires et salons. Ils développent également l'export. Certains ont une activité de négoce.

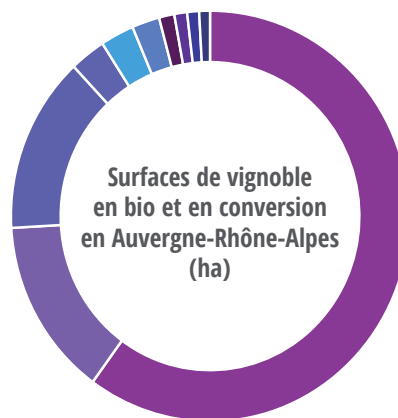
Le vin bio est confronté à la concurrence des vins nature, concept qui ne répond pas toujours à un cahier des charges précis. Les vins bio bénéficient d'une demande croissante des enseignes de la grande distribution, proposant cependant des prix ne permettant pas de dégager une marge suffisante. En effet, lorsque la conduite des vignes fait appel à un important travail manuel, les coûts de production sont nettement supérieurs à ceux des vins «conventionnels». Ainsi, la vente directe et l'export sont des marchés porteurs et plus rémunérateurs.

Sources : FRAB AuRA ; Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes ; Agence bio - OC

Progression du vignoble en bio et en conversion en Auvergne-Rhône-Alpes (ha)

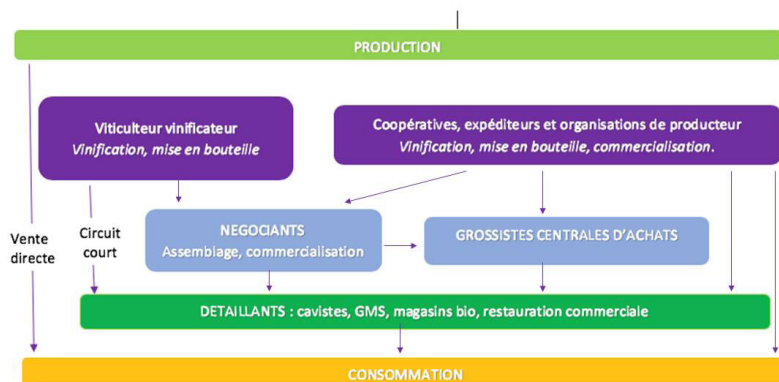


Source : Agence bio - OC



Drôme : 3 402	Ain : 127
Rhône : 796	Puy-de-Dôme : 70
Ardèche : 788	Isère : 59
Loire : 165	Haute-Savoie : 55
Savoie : 155	Allier : 50

Organisation de la filière Vin Bio



LE MIEL

190 EXPLOITATIONS AGRICOLES, 2^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE

28 035 RUCHES CONDUITES EN BIO , 2^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE

24 % DES EFFECTIFS RÉGIONAUX SONT BIO

PRODUCTION RÉGIONALE ESTIMÉE À ENVIRON 400 TONNES DE MIEL BIO

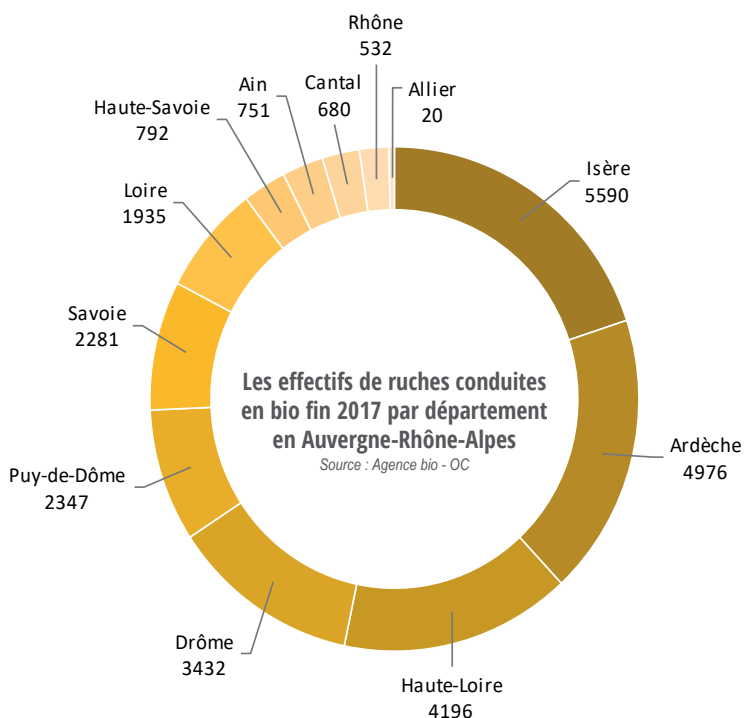
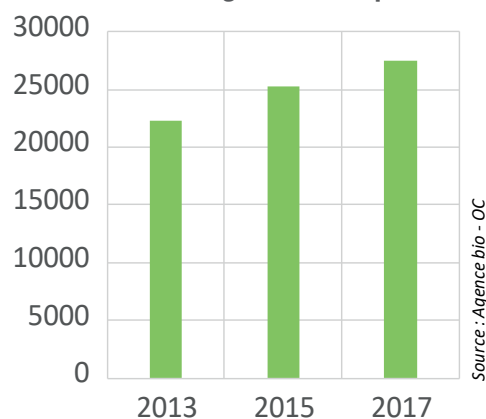
La production régionale de miel bio est estimée, à dire d'expert, à 400 tonnes environ. Les apiculteurs professionnels, c'est-à-dire détenant plus de 150 ruches par exploitation, sont estimés à 70 sur les 162 exploitations régionales, soit 43 %. Ils sont plutôt orientés vers la vente en demi-gros, en magasins bio par exemple. Généralement, les autres apiculteurs valorisent le miel en vente directe et peuvent avoir d'autres activités.

La production de miel a augmenté en 2017 grâce à une hausse de 50% du rendement moyen national par rapport à 2016. Les ruches ont produit 23,4 kg en moyenne. A l'échelle nationale, 9 % du miel produit est bio, presque exclusivement par des apiculteurs professionnels. Malgré cette hausse en 2017 et l'évolution de la production, l'offre ne permet pas de répondre à la demande croissante en miel et produits de la ruche bio. La production bio pose quelques difficultés techniques, qui ne facilitent pas un développement rapide.

Sources : FRAB AuRA ; Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes ; Agence bio - OC



Progression du nombre de ruches conduites en bio en Auvergne-Rhône-Alpes



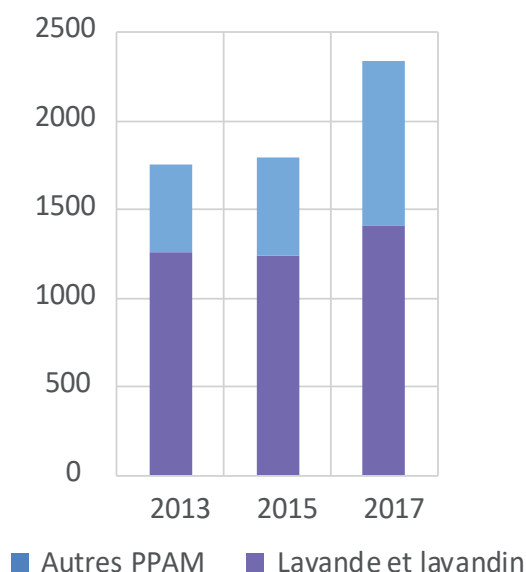
LES PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES (PPAM)

758 EXPLOITATIONS (+9 %), 1^{ÈRE} RÉGION FRANÇAISE

2 552 HA DE PPAM EN BIO (+9 %), 2^{ÈME} RÉGION FRANÇAISE

39 % DES SURFACES RÉGIONALES EN BIO

Progression des surfaces de PPAM en bio et en conversion en Auvergne-Rhône-Alpes (ha)



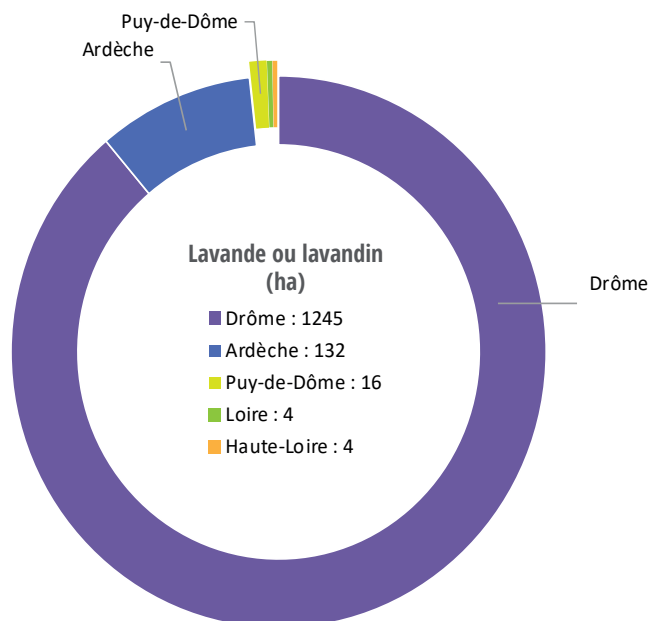
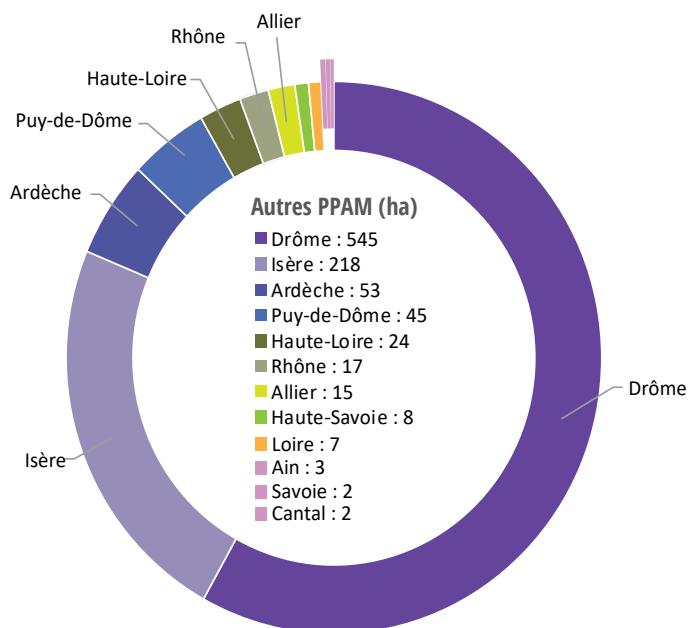
La filière PPAM connaît un essor exceptionnel.

C'est probablement la filière agricole qui connaît actuellement la plus forte croissance. La demande de naturalité des consommateurs en est le moteur principal et cette tendance semble inscrite dans le long terme. Cependant le marché est mondial et très concurrentiel. Dans ce contexte, la production bio présente de nombreux atouts et permet de se différencier par rapport à d'autres pays. En effet, la traçabilité, les méthodes de production et la garantie offertes par la certification rassurent les acheteurs. C'est un avantage concurrentiel indéniable.

La région possède un écosystème favorable et de nombreux atouts pour la production de PPAM bio : une diversité de climats et de territoires, la présence de nombreuses entreprises et exploitations agricoles bénéficiant d'un historique important, de savoir-faire reconnus et de l'expertise d'organismes techniques présents sur place. A moyen et long terme, la stratégie de développement de la filière dans notre région reposera certainement sur le bio.

Les surfaces en PPAM en bio et en conversion fin 2017 par département en Auvergne-Rhône-Alpes

Source : Agence bio - OC





L'installation et la création d'ateliers de PPAM diversifiées sont très dynamiques. Ce sont souvent des systèmes alliant production et cueillette, avec transformation à la ferme et vente directe (tisanes, sirops, huiles essentielles).

Des cultures de PPAM bio à destination des circuits longs sont implantées également et quelques conversions sont observées.

Depuis 2011, les nouvelles cultures de PPAM sont presque systématiquement implantées en bio.

Le développement des surfaces de PPAM bio est porté par une grande diversité de plantes. Par contre, les surfaces de lavande et lavandin progressent moins rapidement et ont même régressé certaines années.

A noter, les surfaces de PPAM pourraient être sous-estimées, car elles ne sont probablement pas entièrement répertoriées, notamment dans les exploitations maraîchères.

En plus des surfaces cultivées, la cueillette représente une part non négligeable de la production régionale de PPAM bio, surtout dans les zones de montagne.

Les principales productions bio sont :

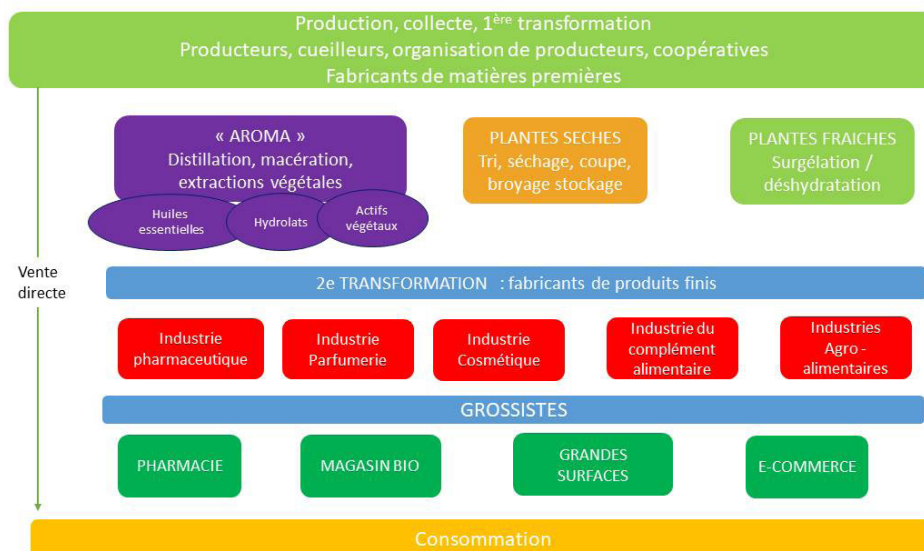
- plantes aromatiques (romarin, origan, safran), vendues fraîches, sèches ou surgelées,
- plantes à parfum et médicinales (mélisse, sarriette, thym, sauge, scolarée, lavande et lavandin) qui sont distillées.

La quasi-totalité des PPAM doivent subir une transformation avant de pouvoir être commercialisées, la vente en frais est marginale.

La grande majorité des volumes de PPAM bio est à destination des circuits longs. Les filières de PPAM bio sont structurées pour répondre aux besoins de multiples opérateurs et à une diversité de débouchés. La demande des opérateurs de première transformation en produits bio locaux est forte pour s'assurer de produits de qualité et répondre à la demande des transformateurs. Toutefois, la demande est plus ou moins marquée selon les espèces, les variétés et les secteurs. Avant une nouvelle mise en culture, il est nécessaire d'échanger ou de contractualiser avec les opérateurs.

Sources : FRAB AuRA ; Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes ; Agence bio - OC ; Cluster bio Auvergne-Rhône-Alpes

ORGANISATION DE LA FILIERE PPAM BIO





Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes
 16B rue Aimé Rudel - BP 45 - 63370 LEMPDES
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr ☎ 04 73 42 14 14

Directeur de publication : Michel SINOIR

Rédaction : Alice ODOUL (FRAB), Thibault PECLET (COOP DE FRANCE), Marithé CASTAING (Cluster BIO), Audrey TRICARD, Emmanuel MINGASSON, Chantal LAMADON, Olivier DURAND (Chambre régionale d'Agriculture), Annabelle SCHAFFNER, Alexandra BERAUD-SUDREAU (DRAAF)

Maquette : Mission com/Carole Guillain - DRAAF

Crédits Photos : photo de couverture : ©La Croix - DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
 Septembre 2019